

# JOURNAL HISTORIQUE

ET

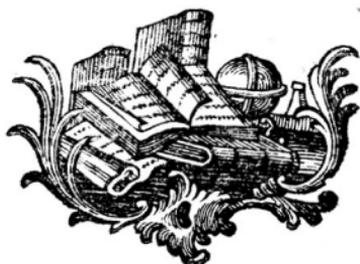
LITTÉRAIRE.

I. JUILLET 1791.

---

*Neque te ut miretur turba, labores,  
Contentus paucis lectoribus. Hor. Sat. 10, l. 1.*

---



*A MAESTRICHT,*

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur-  
Libraire, sur le Vrythof.

*Et se trouve à LIEGE,*

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur-  
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

1. Juillet 1791.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge, enrichi de tablettes chronologiques & généalogiques, par M. Koch. A Strasbourg, chez Treutel; à Paris, chez Onfroy; à Bruxelles, chez Le Charlier. 1790. 2 vol. in-8vo.*

**I**L y a dans cet ouvrage des recherches, & une grande variété de matieres, comme le titre l'annonce assez. Il feroit d'une utilité incontestable si l'auteur avoit mis de côté certaines préventions, & qu'il eût puisé dans des sources plus pures; si pour juger de certains objets qui lui déplaisent, il n'alléguoit de préférence

les témoignages des auteurs qui en ont parlé avec une passion révoltante. C'est ainsi que Marc-Antoine de Dominis, Marfile de Padoue, Febronius &c. sont cités comme des especes de juges dans ce qui regarde l'autorité du souverain Pontife; & d'après de tels guides on comprend que M. Koch a dû étrangement s'égarer. Il en a pris sur-tout une idée féconde en fausses conséquences, savoir que ce que les papes n'ont pas toujours fait, ils ne sont pas en droit de le faire : maxime qui détruiroit tout genre d'autorité spirituelle & temporelle, maxime réfutée par la raison & par la nature même du pouvoir législatif qui se déploie ou se resserre selon le besoin du tems & des circonstances, comme nous l'avons démontré plus

\*15 Avril d'une fois par les réflexions les plus simples\*;  
 1791, & comme l'enseignent unanimement tous les  
 P. 578. juristes, théologiens, canonistes &c. *In usu*  
 — 1 Mai, & *exercitio variatum est* (dit Thomassin),  
 P. 29. — *non in potestate, quæ in Conciliis Provin-*  
 1 Juin, *cialibus suo modo, & in Romanis Ponti-*  
 P. 223. *ficibus pro eorum summo principatu eadem*  
*semper intacta atque illibata viget : erum-*  
*pit autem & exercetur non eodem semper*  
*modo ; sed pro locorum temporumque & re-*  
*rum opportunitate, pro Ecclesiæ sive utili-*  
*tate sive necessitate : hæc certissima norma*  
*est conciliandæ antiquæ Ecclesiarum disci-*  
*plinæ cum novâ.*

Nous ne releverons pas les bévues sans nombre que commet l'auteur en parlant des décrétales d'Isidore; nous avons trop amplement traité cette matiere pour devoir y revenir en-

core (a). Si M. K. avoit lu avec attention l'histoire du pontificat de S. Léon, de Grégoire-le-Grand, d'Innocent I, & de la plupart des papes antérieurs à Ifidore, il ne lui seroit pas venu en pensée d'attribuer à ce compilateur, l'autorité que le pape exerce dans le monde chrétien.

L'auteur n'a pas dans toutes les matieres des préventions semblables à celles qui l'égarerent dans les affaires hiérarchiques. Il en discute plusieurs avec autant de solidité que de justice. Il est bien loin des systêmes destructifs adoptés par l'assemblée-nationale. Après avoir parlé des chevaliers Teutoniques, de S. Jean de Jérusalem, de S. Maurice, du Mont-Carmel &c; il ajoute : „ Toutes ces institutions, en relevant la gloire de la chevalerie, contribuent aussi à en faire imiter les vertus. L'humanité, le point d'honneur & la courtoisie, qualités distinctives de la chevalerie, servent à mitiger la férocité des guerres & à polir & adoucir les mœurs des nations de l'Europe ». Ce que dit M. K. des croisades est également sensé. Quand un écrivain s'abstient des déclamations de mode, il montre qu'il a un jugement en propre, & que ses idées ne sont pas moutonnières. „ Les croisés traversant des états mieux policés que les leurs, & y trouvant des loix & des mœurs plus épurées, durent concevoir de nouvel-

---

(a) *Coup-d'œil sur le congrès d'Embs*, p. 96 & suiv.

— Journ. du 15 Août 1788, p. 596. —  
 1 Fév. 1790, p. 175. — 1 Janv. 1791, p. 27.

1 les idées & acquérir des connoissances nou-  
 2 velles. Les débris des sciences & du bon  
 3 goût s'étoient conservés dans la Grece & jus-  
 4 qu'au fond de l'Asie, où elles avoient été  
 5 encouragées par les califes. Constantinople,  
 6 qui n'avoit jamais été ravagée par les bar-  
 7 bares, regorgeoit en beaux monumens de  
 8 l'art; elle offroit une magnificence & des  
 9 richesses qui ne pouvoient qu'exciter l'admi-  
 10 ration des croisés & leur faire naître l'envie  
 11 d'imiter les beaux modeles dont la vue les  
 12 frappoit. — Si l'événement des croisades  
 13 influa sur les mœurs & sur les arts, il n'in-  
 14 flua pas moins sur le gouvernement, & fut  
 15 des plus favorables à l'autorité des princes,  
 16 débarrassés d'une foule de vassaux inquiets  
 17 & remuans, qui troubloient souvent l'état  
 18 & donnoient la loi aux souverains. » (a)

M. K. recherche l'origine de plusieurs ins-  
 titutions, usages, dénominations, & adopte  
 pour l'ordinaire l'opinion la plus commune  
 & la plus vraisemblable. C'est ainsi qu'il rap-  
 porte avec la plupart des écrivains, les armoi-  
 ries & le blason aux croisades & aux tournois.  
 1 Les armoiries n'étoient originairement que  
 2 des marques distinctives, qui servoient de  
 3 point de ralliement aux vassaux des seig-  
 4 neurs croisés. La nécessité les avoit intro-  
 5 duites dans ces nombreuses armées, com-

---

(a) Considérations multipliées sur le même objet,  
 15 Nov. 1787, p. 411, & autres *ibid.*, & dans le  
*Dict. hist.* S. BERNARD, GODEFROI, LOUIS VII,  
 LOUIS IX, PIERRE l'Hermitte.

„ posées de nations & de langues différentes ;  
 „ la vanité les fit conserver dans la fuite. On  
 „ arbora ces symboles sur les étendarts , on  
 „ les fit graver sur les sceaux , peindre sur les  
 „ écus & on s'en para dans les tournois. Ceux  
 „ même qui ne s'étoient pas trouvés aux croi-  
 „ fades , se montrèrent jaloux de cette dis-  
 „ tinction , qui devint fixe dans les familles  
 „ depuis le milieu environ du treizieme sie-  
 „ cle. Les tournois ne contribuerent pas peu  
 „ à mettre les armoiries en vogue. C'étoit des  
 „ jeux solempnels & militaires , d'une inven-  
 „ tion toute nouvelle , dont le but étoit d'en-  
 „ courager la noblesse à des exercices violens  
 „ & au maniement des armes pesantes , pro-  
 „ pres à lui donner du relief & à assurer sa  
 „ supériorité à la guerre. Ces tournois , ayant  
 „ pris naissance en France dans l'onzieme sie-  
 „ cle , se répandirent de-là chez les autres na-  
 „ tions de l'Europe. „

On ne fera pas si facilement de l'avis de M. K. en ce qu'il dit de l'invention de l'imprimerie qu'il attribue d'après Schoepflin à Guttemberg (a) & dont il fait honneur à la ville de Strasbourg. Mais après tout ce qu'on a disserté là-dessus , il paroît rester certain que Guttemberg n'a pas imprimé à Strasbourg en caractères mobiles , comme M. Fournier l'a très-bien

---

(a) M. K. écrit *Gutenberg* , & je pense qu'il a raison , si on regarde la composition grammaticale de ce nom ; mais je crois devoir suivre l'usage qui m'a paru le plus général , & être uniforme dans la maniere dont j'ai toujours écrit ce nom.

montré (a). Le passage d'un livre allemand que M. Baer & M. Schoepflin lui opposent, ne prouve rien contre lui; tout au contraire, il forme une nouvelle preuve. Ce passage dit en substance : *il faut séparer les pièces, pour qu'on ne sache pas ce que c'est*. En séparant les pièces qui composoient les premières presses d'imprimerie, connues du seul inventeur, on empêchoit sans doute qu'on ne *sût ce que c'étoit*. Mais ces presses étant très-connues & en usage, des caractères mobiles, substitués aux planches gravées, n'auroient pas laissé ignorer leur destination pour être *séparés* les uns des autres. Un regard très-léger eût suffi pour s'assurer que c'étoit des caractères, & des caractères mobiles; & cela avec le reste de la manipulation déjà connue, eût certainement découvert l'invention. Je prie le lecteur impartial de peser cette réflexion; & il se convaincra sans peine que c'est la presse d'imprimerie, & non la planche typographique qu'il s'agit de *séparer* dans le passage en question. Je crois que M. K. se trompe également en

---

(a) Peut-on encore raisonner là-dessus après la preuve historique que fournissent les annales françaises? On sait qu'à la fin du règne de Charles VII ou au commencement du règne suivant, Nicolas Jenson, célèbre graveur, fut envoyé par le roi à Mayence, où il y avoit *gens adroits dans la taille des pointes & caractères* &c. (voyez JENSON dans le *Dict. hist.*). S'il y avoit alors de ces *gens adroits* à Strasbourg, il est du moins certain qu'on ne les connoissoit point en France, sans quoi on n'eût pas été les chercher à Mayence.

enlevant à Jean van Eyck l'invention de la peinture à l'huile. J'ai démontré ailleurs \* que \* 1 Janv. le passage de Théophile ne disoit pas du tout 1776, p. ce qu'on lui fait dire, qu'il s'agit précisément 20.

des couleurs à peindre des portes & des volets; & que Théophile dit expressément que cela ne peut avoir lieu pour des tableaux. *Omnia genera colorum eodem genere olei teri & poni POSSUNT in opere ligneo, in his TANTUM rebus quæ sole siccare possunt; quia quotiescunque unum colorem imposueris, alterum ei superponere non potes, nisi prior exsiccetur, quod in imaginibus diuturnum & tædiosum nimis est.* Sur quoi M. K. dit tout uniment: „ On voit par ce passage que „ la peinture à l'huile étoit déjà connue du „ tems de Théophile, mais qu'on ne s'en fer- „ voit pas volontiers „. Cette conclusion me paroît fort singulière: voici celle qui me paroît juste. „ On voit que du tems de Théophile la couleur à l'huile POUVOIT être „ employée SEULEMENT pour des portes, & „ qu'elle étoit jugée inutile & impraticable pour „ les tableaux „. Cela est si vrai, qu'immédiatement après ce passage, Théophile rapporte la manière de préparer la couleur pour les tableaux avec l'eau de gomme & de l'eau d'œufs.

Pour ce qui est de quelques tableaux, sur lesquels on a écrit des noms de peintres réels ou imaginaires avec les dates 1297, 1357, &c.; il est difficile à croire que M. K. rapporte sérieusement de telles preuves. Si de pareilles observations devoient déterminer les époques

des inventions, il n'en est aucune qui resteroit en sa place. Quel est le possesseur passionné de livres, tableaux, gravures, sculptures, monumens quelconques, qui ne les fasse les plus vieux qu'il lui est possible : & que lui coûte-t-il d'y mettre un chiffre ? Ne voit-on pas les antiquaires épuiser tous les artifices de la fraude pour donner de la vieillesse à quelques pieces favorites, en fabriquer même de nouvelles, les marquer de caracteres surannés, les enterrer, les faire découvrir par des hafards concertés &c. ?... Ajoutons le silence de tous les contemporains... Ajoutons la tranquillité avec laquelle van Eyck a joui, sans aucune réclamation (pas même de la part des prétendus possesseurs de ces tableaux), de la gloire de sa découverte, l'étonnement qu'elle a produit, l'empressement avec lequel on l'a faisie & pratiquée (a); & l'on se convaincra que M. Lessing qui a fait tant de bruit du passage de Théophile, & tous ceux qui s'amusaient aux inscriptions des tableaux, ont vainement essayé de renverser l'opinion établie touchant l'auteur & l'époque de cette intéressante découverte.

Au sujet de l'invention de la bouffole, M. K. nomme entre les auteurs qui les premiers en ont fait mention, le cardinal Jacques de Vitri. *Acus ferrea*, dit ce prélat, dans son Histoire Orientale, l. 1. c. 89, *postquam adamantem contigerit, ad stellam septentrio-*

---

(a) Voyez l'article BRUGES (Jean de) dans le *Dict. hist.* 1790.

*nalem &c. convertitur.* Sur-tout M. K. ajoute : „ C'est par erreur que Jean de Vitri attribue „ ici au diamant la vertu de l'aimant „. Il m'est venu en pensée de douter que par *adamantem* le cardinal ait entendu le diamant.

1°. Parce que la bouffole étant déjà généralement connue, & en usage chez tous les gens de mer, comme le marquent ces paroles : *undè valdè necessaria est navigantibus in mari* ; il n'est guere possible qu'un homme aussi instruit que Jacques de Vitri, se soit trompé au point de confondre le diamant qui n'est pour rien dans la bouffole, avec l'aimant qui en est l'ame ; deux pierres d'ailleurs si disparates, qu'elles n'ont absolument rien de commun.

2°. Parce que je suis persuadé que pendant quelque tems le mot *adamus* a été employé pour l'aimant (très-à-tort sans doute), & que le mot *aimant* vient d'*adamus*, & non pas de *magnes* avec lequel il n'a aucun rapport. *Amans* ou *adamans*, est en françois le participe *aimant*. *Adamus*, le même mot à une lettre près, & dans les autres cas, le seul nominatif excepté, totalement le même, *adamantis*, *adamantem* &c, a donc tout naturellement été rendu par *aimant*, *pierre aimante* ou *amoureuse* ; dénomination qui exprime d'ailleurs littéralement l'amour de l'aimant pour le fer... Du reste, je n'ai rien à la main pour vérifier ces conjectures, pas même le glossaire de du Cange.

---

*Mémoires de M. le duc de Choiseul, ancien ministre de la marine, de la guerre & des affaires étrangères ; écrits par lui-même, & imprimés sous ses yeux, dans son cabinet, à Chanteloup, en 1778. A Paris, chez Buisson, 1790. 2 vol. in-8vo. prix 6 livres.*

**S'**IL est vrai que le duc de Choiseul a fait imprimer ces *Mémoires* à Chanteloup, il est à croire que ce n'étoit que pour son amusement & celui de ses amis : car il est difficile de se persuader qu'un ministre qui n'étoit pas sans discernement & solidité d'esprit, ait pu se persuader que le racontage de toutes les petites intrigues de cour, & jusqu'à une très-mauvaise comédie de sa composition, pussent intéresser la généralité des lecteurs. Seroit-il croyable que l'ex-ministre eût poussé la contenance de l'égoïsme jusqu'à faire de lui-même le portrait suivant, aussi exagéré en éloges que démenti par ceux qui ont vu l'homme de près ?

» Dans un château, à je ne fais combien de  
 » stades de Babilone, vivoit un courtisan,  
 » dont l'ame n'avoit jamais été servile ; un  
 » homme animé de l'amour de la gloire,  
 » sans avoir été ambitieux ; un ancien visir,  
 » enfin, qui, après avoir gouverné l'Asie,  
 » n'étoit point désœuvré dans sa retraite : mi-  
 » nistre d'un sultan, il avoit été citoyen comme  
 » dans une république, & sujet comme  
 » dans une monarchie ; il aimoit sa patrie &

» son prince ; il les avoit servis l'une & l'autre , sans asservir l'une , sans avilir l'autre .  
» Il venoit d'augmenter les forces de la nation & de combler la gloire du sultan , quand le sultan le disgracia . Sa faveur lui avoit fait quelques envieux , sa disgrâce ne lui laissa que des amis . Comme pendant son regne il ne s'étoit point apperçu qu'il eût des courtisans , ses amis lui suffirent dans sa retraite , & sa vertu seule l'eût garanti de la solitude . Comme il avoit gouverné l'empire sans importance , il gouvernoit son troupeau sans dégoût ; & comme il ne s'étoit point approprié l'autorité qu'il exerçoit , il paroissoit encore regner lorsqu'il ne commandoit plus . Il avoit apporté aux champs tous les agrémens qu'on puise dans la capitale du monde . A la politesse de la cour , il joignoit la franchise de son caractère & la liberté de la campagne . Philosophe , sans spéculer & sur-tout sans professer , son ame tranquille le faisoit jouir avec sagesse des avantages d'une constitution saine , d'un esprit libre , juste , profond , étendu , fin & délicat , d'un caractère heureux , doux & facile , d'une gaieté inaltérable ; sa bonté lui faisoit communiquer aux autres toutes les jouissances qu'il pouvoit leur procurer . Je le répète , si l'ex-ministre a réellement dit tout cela de lui-même , ou il s'est amusé à écrire des contre-vérités ; ou il a voulu faire rire ses lecteurs par des ironies tournées contre lui-même , ce qui est un peu trop modeste ; ou il a cru le public assez ignorant & imbécille

pour y croire, & cette opinion est un peu cruelle pour tous ceux qui ne font pas tout-à-fait troupeau.

---

Quæstiones scripturificæ, in communem utilitatem ordine alphabetico digestæ. *A Gand, chez Lemaire; à Liege, chez Lemarié; à Maëstricht, chez Cavalier. 1788. 1 vol. in-8vo. de 900 pag. prix 6 escal.*

L'AUTEUR a fait un recueil d'un grand nombre de questions qu'on peut proposer touchant les personnes & les choses dont il est fait mention dans l'Écriture; il y répond toujours par des passages même de l'Écriture, ou par des raisons qui en découlent naturellement. On comprend qu'un ouvrage de cette nature ne peut qu'être utile aux théologiens, aux prédicateurs, & en général aux hommes occupés de l'étude des Saintes-Lettres, & avides d'en posséder l'intelligence. L'ordre alphabétique facilite les recherches & conduit le lecteur vers l'objet sur lequel il desire d'avoir des éclaircissements. L'auteur a bien lu ce grand & riche dépôt de la Révélation; il en connoît les détails & les amène tous dans la classe des matières auxquelles ils appartiennent. C'est une espèce de *Concordance*, non pas grammaticale comme celle qui présente tous les mots de la Bible, mais raisonnée & disquisitoire, où les objets sont proposés & discutés avec autant de laconisme que de discernement.

Beleuchtung des Catechetischen Unterrichts des Bonnſchen profefſors Eulogius Schneider &c. *Examen du catéchisme d'Eulogius Schneider, profefſeur à Bonn, par un ami de la vérité.*

Ⓞ Timothee! depositum custodi, devitans profanus vocum novitates, & oppositiones falsi nominis scientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. 1. *Tim.* 6.

A Alethopolis. 1791. 1 vol. in-12 de 98 pag.

**O**N comprend aisément à quel *Catéchisme* il falloit s'attendre de la part d'un homme qui prêche publiquement l'épicuréisme & l'athéisme \*, qui dans de plats vers réunit l'impieété de Lucrece à la lubricité de Pétrone \*, & déclame pour quelques sous des *Eloges funebres* dans les cabarets & les foires \*. Nous ne suivrons donc pas la marche du savant & orthodoxe auteur qui réfute cet ouvrage, & qui montre en détail que ce n'est qu'une rhapsodie insensée, pétrie de philosophisme, de paganisme, de pélagianisme, de socinianisme & d'erreurs ramassées chez tout ce que le catéchiste tudesque a connu de sectaires & de fanatiques. Rien de mieux déduit que cette catholique censure. L'auteur renferme en 18 articles la somme des blasphemes & folies du catéchiseur, les expose avec autant de clarté que d'ordre, & leur oppose la doctrine chrétienne revêtue de toute sa dignité & de l'éclat de ses preuves.

On pourroit croire que la réfutation d'un

\* 15 Mars  
1790, p.  
461.

\* 15 Juin,  
p. 284.

\* 15 Juil-  
let 1790,  
p. 446.

tel ouvrage est inutile , puisqu'il porte avec lui l'infamie de l'auteur & l'horreur des lecteurs chrétiens : cela étoit vrai , il n'y a pas bien long-tems ; mais *heu ! quò decidimus ?* Du reste , nous refusons de croire ce que l'on raconte de la considération dont il jouit chez un prince ecclésiastique , & de l'inutilité des efforts qu'ont faits des gens de la plus haute considération pour procurer à la foi chrétienne la protection de l'autorité contre une si scandaleuse agression.

On fait que ce *Catéchiste* est un de ces hommes que le souverain Pontife dans un Bref , adressé à l'archevêque électeur , & un autre adressé au chapitre métropolitain \* , a désigné chacun par son nom , comme les corrupteurs de la doctrine sainte , qui paroissent être rassemblés en groupe dans l'académie de Bonn pour avancer le *mystere d'iniquité qui s'opere actuellement* , & qui dans quelques régions est déjà consommé. Un poète Allemand , ami des muses latines , & plus encore de la Religion qui a si long-tems fait la gloire & le bonheur de la Germanie , nous a adressé sur ce nouvel Erostrate une élégie qui peut faire pendant à celle qui se trouve dans le Journal du 15 Octobre 1790 , pag. 286 , & dont il est également auteur. Mais comme elle regarde autant le personnel de l'auteur que ses égaremens , le sage poète me pardonnera la délicatesse qui m'empêche d'en faire usage. Il est vrai que les saints Peres n'ont pas fait difficulté de faire connoître les mœurs des hérétiques , en même tems qu'ils confondoient leurs

erreurs

\* 15 Mai  
1790 , p.  
137 &  
132.

*Myste-*  
*rium jam*  
*operatur*  
*iniquita-*  
*tis. 2.*  
Theff. 2.

erreurs (a), & que la connoissance des inventeurs sert merveilleusement à apprécier l'invention. Mais on fait aujourd'hui si généralement de quelle trempe sont ces sortes de dogmatifans, sur-tout dans un tems où l'ignorance & l'impudence sont les plus sûrs titres pour occuper les chaires & parader dans les académies, qu'il est superflu de joindre l'historique des auteurs à l'exposé de leurs égaremens.

Un avertissement que je crois devoir répéter ici, est celui qui regarde les *Catéchismes*. Plus d'une fois j'ai fait voir que les catéchismes entrent dans le plan de séduction comme un moyen particulièrement efficace. Les *Catéchismes des rois* (b), les *Catéchismes des philosophes* (c), les catéchismes des cabarets (tel que celui-ci); enfin les *nouveaux Catéchismes*, même orthodoxes, mais qui déroutent les peuples par-là même qu'ils sont nouveaux (d); tout

(a) On peut en juger par ce passage de St. Jérôme, où deux hommes de son tems sont peints avec des couleurs auxquelles plus d'un docteur tudesque pourra se reconnoître. Il s'agit de Jovinien & de Vigilance. *Ille Romanæ Ecclesiæ auctoritate damnatus inter phasides aves & carnes suillas non tùm emisit spiritum quàm eructavit. Iste, caupo Calaguritanus, miscet aquam vino, & de artificio pristino suæ venena perfidiæ catholicæ fidei sociare conatur: impugnare virginitatem, odisse pudicitiam, in convivio sæcularium contra sanctorum jejunia proclamare, dum inter phiolus philosophatur & ad placentas liguriens.* Hier. l. 3. Epist. 13.

(b) 1 Décemb. 1789, p. 501.

(c) *Ibid.* p. 498.

(d) Voyez ce que nous avons dit là-dessus 15 Août 1788, p. 580. — 1 Janv. 1789, p. 66 & au-  
Tome II. Y

cela entre dans le système anti-chrétien, dans la trame de haine & de destruction ourdie contre l'Eglise de Dieu.

Cet article achevé, je reçois un autre ouvrage sur le même sujet, intitulé *Freymüthige Gespræche Zwischen einem Landwirth und Bonnischen Stutzer, über den Katechisichen Unterricht den Hr. Eulog Schneider, an's licht gestellt hat. Dusseldorf, bey Peter Kaufmann 1791.* C'est un Dialogue plein de vérité & d'une ingénue candeur entre un aubergiste de campagne & un écolier petit-maitre de Bonn qui va être précepteur. L'écolier fort prévenu pour le catéchiste Schnei-

tres cités *ibid.* En général, les nouveaux catéchismes sont la ruine de l'instruction publique, comme l'expérience le montre tous les jours, mieux encore que les raisons que nous en avons données. . . L'idée de n'avoir qu'un seul catéchisme dans un état, dès qu'il y en a plusieurs en usage & reçus dans diverses provinces, est déraisonnable & pernicieuse, non-seulement parce qu'elle contrarie la marche de l'enseignement, mais parce qu'elle déroge à une observation importante & honorable à l'Eglise catholique, sur l'uniformité de la doctrine, malgré la diversité dans la maniere de l'énoncer. „ J'ai vu, disoit un

„ roi véritablement philosophe \*, des gens qui pen-  
 „ soient qu'il seroit de l'intérêt de la Religion qu'il  
 „ n'y eût qu'un même catéchisme dans un royaume  
 „ & même dans tout le monde chrétien : pour moi,  
 „ j'aime au contraire à y en voir une infinité, qui  
 „ tous différens dans l'expression, sont tous d'ac-  
 „ cord dans la substance „. St. Augustin & Vincent  
 de Lerins avoient fait long-tems auparavant la même  
 observation.

\* Stanislas  
 roi de Po-  
 ogne, duc  
 de Lor-  
 raine.

der, est peu-à-peu détrompé par les réflexions aussi raisonnables que naïves de son hôte. Il revient de son erreur, & reconnoit l'hétérodoxie & l'impiété du nouveau catéchisme, ce qui dans le fond ne devoit pas être difficile. Car il est évident qu'il peut être adopté par toutes les sectes, même la socinienne. L'auteur n'appelle par-tout Jesus-Christ qu'*un envoyé de Dieu*; il parle de l'Eucharistie de façon que Zuingle, Calvin, Bucer, admettroient sans scrupule ses expressions. Les miracles ne sont ni des signes nécessaires ni réels pour connoître la vérité ou la divinité d'une doctrine; ils servent au plus pour le peuple grossier & incapable de penser par lui-même. Dans le catalogue des Livres Canoniques il manque *Baruch, Abdias, Jonas*, l'Épître de S. Paul aux *Galates, Ephésiens, Colossiens*. Celle aux *Hébreux* n'est pas de cet apôtre. Tout cela, ainsi que tout ce qui regarde la Divinité, l'Incarnation &c. est remplacé ou suppléé par les *principes de l'économie domestique &c.*

— Dans ce *Dialogue* on cite çà & là quelques autres écrits de Schneider, où la lubricité & le blasphème vont de pair. On ne peut rien ajouter aux épithètes dégoûtantes que Schneider entasse contre les papes, les cardinaux, les nonces, les Pères du concile de Trente, les ex-Jésuites &c. Les reliques des Saints ne sont que des cadavres, des *charognes* qu'on n'ornera plus de perles & de pierreries &c.

On trouve au revers du titre le beau passage de S. Paul, où en instruisant son cher Timothée, il lui fait connoître l'esprit de tous les

Autres té-  
moigna-  
ges & por-  
traits,  
Catéch.  
philos., t.  
2, n. 392.

philosophes & sectaires dogmatifans. *Hoc au-  
tem scito quòd in novissimis temporibus inf-  
tabunt tempora periculosa : erunt homines  
seipfos amantes, cupidi, elati, superbi,  
blasphemi, parentibus non obedientes, in-  
grati, scelesti, sine affectione, sine pace,  
criminales, incontinentes, immites, sine  
benignitate, proditores, protervi, tumidi,  
& voluptatum amatores magis quàm Dei :  
habentes speciem quidem pietatis, virtutem  
autem ejus abnegantes. Et hos devita.*

II. Tim. 3. (a)

Vers la fin du Dialogue on lit ce passage de  
S. Pierre qui caractérise si bien le nouveau ca-  
téchiste de Bonn. *In vobis erunt magistri  
mendaces qui introducent sectas perditio-  
nis, & eum, qui emit eos, Dominum ne-  
gant, superducentes sibi celerem perditionem.*

II. Pet. 1. (b)

(a) Traduction de M. de Sacy. „ Sachez que  
„ dans les derniers jours il viendra des tems fâ-  
„ cheux : car il y aura des hommes amoureux  
„ d'eux-mêmes, avarés, glorieux, superbes, mé-  
„ difans, défobéiffans à leurs peres & à leurs me-  
„ res, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la  
„ paix, calomniateurs, intempérans, inhumains,  
„ fans affection pour les gens de bien, traîtres,  
„ insolens, enflés d'orgueil, & plus amateurs de  
„ la volupté que de Dieu; qui auront une appa-  
„ rence de piété, mais qui en ruineront la vérité  
„ & l'esprit. Fuyez donc ces personnes. „

(b) Traduction de M. de Sacy. „ Il y aura parmi  
„ vous de faux docteurs qui introduiront de perni-  
„ cieuses hérésies; & renonçant au Seigneur qui  
„ les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une  
„ soudaine ruine. „

*Lettre des évêques députés à l'assemblée nationale, en réponse au Bref du pape, en date du 10 Mars 1791. A Paris, chez Guerbart, à Liège, chez Lemarié, à Bruxelles, chez Le Charlier, 8vo. de 44 pag., prix 9. f.*

**L**ES mêmes trente évêques de l'assemblée nationale, qui avoient signé l'Exposition des principes, signent également cette Lettre en réponse au Bref du 10 Mars, qui leur étoit adressé. Sur la fin de cette Lettre, ils accusent aussi la réception du second Bref de Sa Sainteté, en date du 13 Avril, & adressé à toute l'Eglise de France. Quant à la nature de ces Brefs, on en peut assez juger par la joie qu'éprouvent les évêques en y voyant la conformité de leurs principes avec ceux du pape. Ainsi, plus de doutes, plus de prétextes. Ceux qui en affecteroient encore, n'ont qu'à lire & le commencement & la fin de cette Lettre, signée des trente évêques. Nous en citerons le trait suivant :

» Très-saint-Pere, nous avons reçu le Bref  
 » de votre Sainteté, avec cette vénération ré-  
 » ligieuse que doivent inspirer les enseigne-  
 » mens d'un Pontife non moins éclairé que  
 » vertueux, dont la sagesse élève le courage  
 » au-dessus des événemens & des difficultés.  
 » Votre Sainteté, placée dans la chaire apos-  
 » tolique, a bien senti quelle étoit la hauteur  
 » de son ministère, & l'étendue de ses saintes  
 » obligations, que nous partageons nous-mêmes  
 » avec elle. . . . *Nos principes sont ses*

» principes ; & telle est l'uniformité de la  
 » tradition dans les Eglises , & le dépôt inal-  
 » térable de la foi catholique , que les senti-  
 » mens de l'Eglise Gallicane unie au souverain  
 » Pontife ne sont que les fidelles expressions &  
 » les témoignages incontestables de la croyance  
 » de l'Eglise universelle , dans tous les lieux  
 » & dans tous les tems. »

» C'est l'Eglise entiere qui parle par la voix  
 » de son chef , & par celle d'une Eglise plus  
 » illustre peut-être dans ses disgraces , qu'elle  
 » ne pouvoit l'être dans le long & paisible  
 » cours de ses prospérités. Il n'est plus permis  
 » aux fideles d'entretenir des doutes sur les  
 » devoirs qui leur sont prescrits , de se tromper  
 » eux-mêmes *sur l'abus des sermens , & sur*  
 » *l'effet des parjures , & d'allier une con-*  
 » *stitution nouvelle du clergé , qui ne peut*  
 » *point consacrer l'autorité de l'Eglise avec*  
 » *les principes de la Religion , dans la-*  
 » *quelle la Providence les a fait naître ,*  
 » *& dans laquelle ils doivent vivre &*  
 » *mourir.* »

Dans le reste de cette Lettre , les trente évêques exposent au saint Pere la conduite qu'ils ont tenue , les moyens qu'ils ont proposés pour éviter les malheurs dont l'Eglise de France étoit menacée. Ils portent , comme St.-Augustin & les évêques d'Afrique , la générosité jusqu'à offrir leur démission , à condition qu'une mission canonique leur donnera seule des successeurs , & que les principes , les pouvoirs de l'Eglise seront mis en sureté. Ce sacrifice est beau ; mais la condition essentielle dont il dépend , offriroit à nos législateurs bien des dé-

crets sur le clergé à révoquer , aux nouveaux évêques leur nouvelle doctrine & leurs sermens à abjurer. Ceux-ci ne paroissent guere disposés à cette condition , sans laquelle on sent bien que le pape n'acceptera pas la démission des vrais évêques. Et dans tous les cas , & avec condition même , il vaut mieux laisser en place ceux qui l'ont si bien mérité , en conservant la foi & tous ses principes , que les remplacer par des hommes qui ont commencé par prouver leur ignorance ou leur foiblesse. Les choses restent donc au même point. Les premiers titres restent dans toute leur force pour les vrais pasteurs. Les autres n'en ont point acquis , ne semblent pas disposés à en acquiescir. Si jamais ils reviennent sur leurs pas , il est évident que leur repentir d'avoir accepté , seroit aussi suivi de la honte de conserver , au préjudice des anciens & vrais possesseurs de leurs sieges.

---

*Lettre de M. l'Evêque de Troyes , à M. Sibille , se disant évêque du département de l'Aube. A Paris , chez Guerbart , 45 pag. in-8vo.*

CETTE Lettre est digne de ces tems apostoliques qui nous ont transmis les écrits pleins d'onction & de charité , qui font encore aujourd'hui notre consolation , & la source la plus pure de notre instruction. „ Mon cher „ frere , dit M. l'évêque de Troyes , êtes-vous „ enivré par le bruit des acclamations populaires qui ont accompagné votre élection ? „ Mais ne savez-vous pas que depuis l'origine

„ du monde , & sur-tout de nos jours , elles  
 „ ont été prodiguées à des hommes qui n'a-  
 „ voient d'autre mérite que l'intrigue , l'auda-  
 „ ce , & l'adresse méprisante de capter la fa-  
 „ veur de la multitude. „

Le respectable prélat expose ainsi l'objet de  
 cette Lettre : „ Pendant que vous exécutez ,  
 „ mon cher frere , ces attentats contre Dieu  
 „ & son Eglise , je méditois en silence sur *les*  
 „ *causes* & sur *les funestes conséquences du*  
 „ *schisme* ; & comme vous êtes le chef des  
 „ coupables , dans le diocèse auquel je suis  
 „ préposé , c'est à vous sur-tout que je dois pré-  
 „ senter le flambeau de la vérité. . . . Je veux ,  
 „ en vous parlant des causes du schisme , vous  
 „ dire quels sont les élémens qui le compo-  
 „ sent , & de quelle manière on viole l'unité  
 „ de l'Eglise catholique. Dès-lors ce ne sont  
 „ plus mes propres pensées dont j'ai à rendre  
 „ compte ; votre évêque ne peut que rappeler  
 „ les pensées & le langage de l'antiquité ec-  
 „ clésiastique. Jugez vous-même si vous n'avez  
 „ pas des traits de ressemblance avec les an-  
 „ ciens schismatiques. „

---

*Le comte Duprat , devenu théologien.* A Pa-  
 ris , chez Dufresne , 36 pag. in-8vo.

**C**E petit ouvrage , écrit avec beaucoup de  
 chaleur sur les discussions religieuses qui  
 agitent la société dans ce moment , est à la por-  
 tée des personnes qui ne sont pas familiarisées  
 avec les autorités ecclésiastiques. L'auteur y  
 parle à la raison avec les seules armes d'une  
 raison éclairée & d'un sentiment vif & animé

de l'amour du bien public. Il s'y élève d'abord contre ce philosophisme qui, depuis un demi-siècle, travaille en France, particulièrement, à sapper le trône & l'autel, & à obscurcir même l'idée de l'existence de Dieu. Il démontre ensuite que le serment exigé des ecclésiastiques, & que la nouvelle constitution prétendue civile du clergé, sont la destruction & l'anéantissement de la Religion catholique, apostolique & Romaine, la seule à présent en France qui n'ait ni temple, ni prêtre, ni autel. Enfin, il préface les plus grands maux pour un pays où l'impiété leve si audacieusement la tête; & il appelle en témoignage l'histoire de plusieurs peuples qui ont reçu le juste châtimement de leur irréligion: il cite même les noms de Mirabeau, de l'évêque constitutionnel de Poitiers, d'un M. Marcilly, de Brizard & autres, morts presque tous subitement au moment de jouir des fruits d'une révolution si funeste à la Religion. Autant d'additions à l'*Histoire de la fatalité des sacrilèges*, par le protestant Spelman.



*Collection ecclésiastique, ou recueil complet des ouvrages faits depuis l'ouverture des Etats-généraux, relativement au clergé, à sa constitution civile, décrétée par l'assemblée nationale; dirigée par l'abbé Barruel.*

**L**ES deux premiers volumes de cette Collection, qui n'ira pas au-delà de 15, paroissent: mais le prix en est si excessif (18 liv.

2 vol. in-8vo. , & les autres livraisons, aussi de 2 vol. 9. liv.), qu'il est à croire qu'il s'en fera d'abord une réimpression dans ces provinces ; il est à souhaiter seulement que celui qui l'entreprendra, la rende correcte, & emploie à cela un *prote* instruit & attentif ; surtout si les pièces qui dans l'original sont en latin, y sont rendues en cette langue, comme elles doivent l'être ; les Brefs du pape sur-tout, qui dans la traduction perdent non-seulement leur authenticité, mais leur dignité & les grâces d'un langage imposant & majestueux. C'est une chose tout-à-fait inexcusable de faire de tels sacrifices à l'ignorance & à la légèreté du siècle. Sous prétexte que les femmes & les philosophes n'entendent pas le latin, on prive les vrais gens de lettres, les catholiques nourris de l'idiome propre à l'Eglise, des pièces les plus dignes de leur attention & les plus afforties à leur goût. L'abbé Barruel ne s'est jusqu'ici pas plus que les autres, défendu de cette excessive & cruelle complaisance. (a)

---

(a) Ce qui peut à un point excuser ce procédé, c'est la difficulté de trouver, en France sur-tout, où toute la science est réduite à celle des brochures du jour, un typographe qui puisse imprimer du latin : mais on doit se gêner en pareille occasion, se dévouer à la cause publique, faire le correcteur d'épreuves, & dévorer tous les dégoûts & poisons de cette léthifère besogne ; se souvenir enfin de l'arrêt sans appel :

*Nil sine magno  
Vita labore dedit mortalibus.*

---

*Mémoire sur l'instruction & l'éducation nationales ; par Léonard Bourdon de la Crofniere, l'un des électeurs de 1789, & des représentans de la commune de Paris. A Paris, chez Cuffac. 1791.*

ON comprend assez quel plan d'instruction peut sortir dans les circonstances actuelles d'un *électeur* & d'un *représentant de la commune de Paris*. L'auteur paroît avoir compris que l'époque n'est pas favorable pour lui gagner la confiance des lecteurs : & c'est fans doute pourquoi il proteste que son Mémoire est d'une date antérieure, & que dès 1788 il avoit été envoyé en manuscrit aux ministres Lamoignon & Brienne. Deux noms qui ne serviront pas à guérir les préjugés des parens chrétiens contre l'ouvrage de M. de la Crofniere. Pour moi je n'y ai vu qu'une compilation de ce que d'autres avoient dit avant lui plus ou moins bien ou mal, presque toujours sur le ton philosophique & empirique qui regne particulièrement dans tout ce qui concerne l'éducation & l'instruction de la pauvre, on peut bien le dire, abandonnée & infortunée jeunesse, éprouvant la terrible privation dont parle le prophète : *Parvuli petierunt panem, & non erat qui frangeret eis.* (a)

Thren.  
IV. 4.

En un mot, il n'y aura plus ni éducation ni solide instruction, ni de bon livre sur l'une ni sur l'autre, jusqu'à ce que renonçant à la folie

---

(a) Réflexions sur ces fortes d'ouvrages, 15 Août 1785, p. 573. — 15 Mars 1786, p. 401 & suiv. — 15 Janv. 1791, p. 92, & autres cités *ibid.*

des systêmes & innovations, on en revient  
au vieux & éprouvé principe : *Initium sa-  
pientiae timor Domini.* Psal. 110.

---

*Ode à mes concitoyens, par M. l'abbé  
Verdier, professeur de Belles-Lettres.*

QUE de fléaux prêts à descendre  
Sur vos têtes, foibles humains !  
Couverts du sac & de la cendre,  
Prêtres, fuyez loin des Lieux-Saints ;  
Fuyez.... que dans nos basiliques,  
Au chant de vos divins cantiques  
Succede un silence éternel.  
Que nos temples les plus célèbres,  
Voilés de leurs crêpes funebres,  
Marquent un deuil universel.

Quels jours désastreux se préparent !  
Le ciel doit en pâlir d'effroi.  
Que d'hommes je vois qui s'égarent,  
Et conjurent contre la foi !  
L'impiété, dans son audace,  
Leur a dit : Eteignons la race  
Des vrais ministres du Seigneur.  
Avengle instrument de son crime,  
Le chrétien même ouvre l'abyme  
Que sous ses pas creuse l'erreur.

Tout glace mon ame alarmée,  
Dans mon esprit tout se confond :  
Du schisme la noire fumée  
Sort déjà du gouffre profond.  
De l'erreur tous les profélytes,  
De l'enfer tous les fatellites,  
Cachés sous ce nuage épais,  
Armés du flambeau de la guerre,  
Courent exiler de la terre  
La vertu, le bonheur, la paix.

Oui, du plus déplorable schisme  
 Je vois les étendards flottans ;  
 Sur ses pas je vois l'athéisme  
 Déployer ses drapeaux sanglans.  
 Ce monstre affreux, dans son délire,  
 Non content d'abattre l'empire  
 Et le trône de l'Eternel....  
 O France, ô ma triste patrie,  
 Faut-il encor que sa furie  
 Déchire ton sein maternel ?  
 Depuis que la philosophie  
 Agitant son sceptre de fer,  
 Nous fait sentir sa tyrannie,  
 Quels maux n'a pas vomis l'enfer ?  
 Loix, mœurs, justice, autel & trône ;  
 L'impie en souverain ordonne,  
 Tout s'évanouit parmi nous :  
 Semblable à la brûlante foudre,  
 Il tonne, brise & met en poudre  
 Tout ce qu'il frappe de ses coups.  
 Voyez son audace effrénée !  
 Par lui tous les droits sont enfreints ;  
 De la vengeance déchaînée  
 Les instrumens sont dans ses mains.  
 Il seme par-tout les ravages ;  
 De sacrileges brigandages  
 Il cueille, en triomphant, les fruits ;  
 Et, dans l'orgueil qui le dévore,  
 Sa bouche ose insulter encore  
 Les saints autels qu'il a détruits.  
 Je cherche en vain nos solitaires  
 Dans nos déserts inhabités ;  
 J'appelle en vain leurs mœurs austères  
 Pour les offrir à nos cités.  
 Et vous, chastes & saints asiles,  
 Ports heureux des vertus fragiles,  
 Pour vous mes vœux sont superflus :  
 L'impiété philosophique  
 Fixe sur vous son œil cynique,  
 Et dans l'instant vous n'êtes plus.

Pénétrons dans nos sanctuaires ;  
 Qu'offriront-ils à nos regards ?  
 De dons pieux dépositaires  
 L'or y brilloit de toutes parts ;  
 Un essaim d'ennemis perfides  
 Ont engraisfé leurs mains avides,  
 Tout cede à leurs pervers complots.  
 Tel, roulant du haut des montagnes,  
 Un torrent parcourt nos campagnes,  
 Et tout s'engloutit sous ses flots.

Sur son trône la foi chancelle,  
 Volez, Pontifes généreux ;  
 Sur l'autel allumez le zele  
 Qu'il faut dans ces tems malheureux ;  
 Et vous, pasteurs infatigables,  
 Dans vos principes immuables,  
 Rendez ces efforts plus puissans :  
 Semblable aux éclats du tonnerre,  
 Leur voix fait retentir la terre,  
 Peuples, écoutez leurs accens.

Les oracles qu'ils font entendre  
 Sont ceux de la Divinité :  
 Puissent donc tous les cœurs se rendre  
 Aux charmes de la vérité !  
 Faits pour édifier l'Eglise  
 Dont la foi leur fut commise,  
 Et dont ils font les sûrs garans ;  
 A travers tant de précipices  
 Toujours leurs lumieres propices  
 Doivent guider nos pas errans.

Ainsi qu'en sortant de la nue  
 L'astre du jour paroît plus beau,  
 La vérité si combattue  
 Brille d'un éclat tout nouveau.  
 L'erreur a perverti le monde ;  
 Aux douceurs d'une paix profonde  
 Succedent les jours des tyrans :  
 Tous nos pasteurs font intrépides,  
 Et la foi prouve aux plus timides  
 Qu'elle eut ses martyrs en tout tems.

Du poison de la calomnie  
 Abreuvés par l'impiété,  
 De la nouvelle tyrannie  
 Ces héros bravent la fierté.  
 Du beau zèle qui les anime  
 On ose encor leur faire un crime,  
 Qu'opposent-ils ? La charité ;  
 Sûrs que si le Dieu de justice  
 Laisse ici-bas triompher le vice,  
 Il a pour lui l'éternité.

Tout cède à ses projets sinistres,  
 L'impie est fier de ses succès ;  
 Des saints autels les seuls ministres  
 Damnent ses coupables excès.  
 Leur voix fait toute leur défense :  
 Il s'indigne de la résistance  
 Qu'opposent les oints du Seigneur ;  
 Il dit, & redoublant sa rage,  
 Du Christ il détruit l'héritage,  
 La France entière est sans pasteur.

Troupe innombrable de fideles,  
 Contemplez le sombre avenir....  
 Quand vous n'aurez plus ces modeles,  
 Ô ciel ! qu'allez-vous devenir ?  
 Bannis des campagnes, des villes,  
 Vos pasteurs, sans feu, sans asiles,  
 Ah ! ne pourront plus rien pour vous.  
 Vous ferez ce troupeau timide  
 Qui perd le berger qui le guide,  
 Et reste à la merci des loups.

Peuples chéris, dans les alarmes,  
 Vous demandez ces bons pasteurs !  
 Mais, par la force & par les armes  
 Sont introduits des novateurs,  
 Gémissez de voir à leur place  
 Et l'hypocrisie & l'audace  
 Triompher d'odieux succès ;  
 Et que la timide innocence,  
 Sans ressources & sans défense  
 Soit proscrire par des arrêts.

O sainte Eglise Gallicane,  
 Objet des célestes amours,  
 Quel souffle orageux & profane  
 A flétri l'éclat de tes jours ?  
 Du long ordre de tes années  
 Le ciel filoit les destinées  
 Au sein du bonheur, de la paix :  
 Hélas ! les siècles de ta gloire  
 Ne vivroient-ils que dans l'histoire,  
 Seroient-ils éteints pour jamais !  
 Dieu de Clovis, Dieu de nos peres,  
 Ne souffre pas que plus long-tems,  
 Par ses ivresses mensongeres,  
 L'erreur aveugle tes enfans.  
 Ordonne . . . & l'ange de la France,  
 Armé des traits de ta vengeance,  
 Renverfera tes ennemis.  
 Oui, c'est la cause de ta gloire,  
 A l'enfer ravis sa victoire,  
 Et tous les cœurs te sont soumis.  
 Ah ! puisse encor, dans nos contrées,  
 L'anguste foi, présent des cieux,  
 Voir ses maximes révérees,  
 Et son flambeau luire à nos yeux !  
 Alors, le son des saints cantiques  
 A nos sacrifices antiques  
 Rendant leur éclat solemnel,  
 Nous recommencerons nos fêtes ;  
 Et des offrandes toujours prêtes  
 Se consumeront sur l'autel.  
 O Seigneur ! mon ame attendrie  
 Bénira toujours tes décrets.  
 Sur ton Eglise & ma patrie,  
 Qui peut connoître tes secrets ?  
 Aux fideles qui te réverent,  
 Aux ministres qui perséverent,  
 Tu promets un fort glorieux.  
 Qu'ils esperent sur tes largeesses ;  
 Tu ne déments point tes promesses,  
 Ni tes sermens mystérieux.

*NOUVELLES*



## NOUVELLES POLITIQUES.

## TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 15 Mai). La Porte continue à tenir ferme contre ceux qui murmurent de la continuation des hostilités. L'empereur persuadé qu'ils ne sont mécontents de la guerre, que parce qu'elle a été malheureuse, se flatte que ce mécontentement sera changé en alégresse, dès qu'on verra arriver les couriers avec l'agréable nouvelle que l'empire de Russie a été attaqué dans la Baltique par des flottes & des armées formidables. A en croire les émissaires du ministère Ottoman, ces couriers sont attendus dans peu, & l'on n'a plus aucun doute que la guerre ne fût déjà commencée dans le Nord. Comme on a vu ces jours derniers plusieurs ministres étrangers en conférence avec ceux de la Porte, entre autres celui de Suede, on a paru donner une nouvelle confiance à ces nouvelles.

Nos forces navales, destinées pour la Mer-Noire, sont sur le point de mettre à la voile; car la troisième ou dernière division a déjà joint la flotte, & le capitain-bacha se rendra après-demain avec les cérémonies d'usage à bord du vaisseau-amiral. Cette flotte consiste actuellement en 18 vaisseaux de ligne, 30 fré-

gates & 57 chaloupes; tandis que 10 autres vaisseaux de guerre se trouvent dans l'Archipel. Chaque jour des troupes Asiatiques traversent cette capitale, sans y commettre le moindre désordre, pour aller renforcer l'armée du grand-visir.

## I T A L I E.

ROME (*le 8 Juin*). On a fait le 5 la solennité de la béatification de Marie de l'Incarnation, fondatrice des Carmelites en France (*a*). Mesdames de France y ont assisté. Cette bienheureuse vivoit dans le tems de la guerre excitée par les huguenots. Le pape prononça une éloquente homélie, lorsqu'il publia le décret de béatification. Quelques jours auparavant on avoit célébré la béatification du vénérable André Ibernou, Espagnol, de la réforme de saint Pierre d'Alcantara, né l'an 1534.

Une nouvelle remarquable est que le souve-

---

(*a*) Barbe d'Avrillot, épouse de M. Acarie, maître des comptes, après la mort de son mari, se fit Carmelite en 1614, & mourut à Pontoise en odeur de sainteté, l'an 1618; regardée comme la fondatrice de cet ordre en France. Duval, professeur de Sorbonne, Maurice Marin, Barnabite, & d'autres ont écrit sa Vie. L'abbé de Montis en a donné une autre en 1778 \*. — Marguerite Acarie, sa fille, entra aussi chez les Carmelites, sous le nom de *sœur Marguerite du S. Sacrement*, en 1605, quelques années avant sa mere, & mourut après de longs travaux & beaucoup de souffrances en 1660 à l'âge de 70 ans. M. Fronson de Cheniere, homme distingué par sa naissance, ses emplois & ses lumieres, a écrit sa Vie, Paris, 1690 in-8vo.

\* Voyez le Journal du 15 Août 1788, p. 590.

rain Pontife a reçu par la poste d'hier, une lettre pleine de dévouement & d'une soumission parfaite au St.-Siege de la part de l'évêque de Pistoie, qui s'est démis de son évêché entre les mains du St.-Pere. Cette nouvelle qui ne peut qu'alarmer les gens de la petite église, a causé la plus vive satisfaction à tous les bons catholiques de cette capitale.

Sa Sainteté a adressé un Bref au roi de Pologne, à l'occasion de l'heureux événement qui assure le trône dans une maison catholique. On ne peut assez se louer des honneurs que S. M., le jour qu'elle fut conduite en triomphe, rendit au nonce du pape qu'elle prit dans sa voiture pour faire le tour de la ville. Un peuple immense couvrait toutes les rues par où S. M. passoit, & faisoit retentir l'air des *vive le roi, vive le nonce du pape!* Cependant la nouvelle constitution contient quelques articles qui ne plaisent pas trop aux catholiques en général; & il est des gens qui pensent que c'est pour affaiblir cette impression désagréable à la multitude, que le roi a ainsi distingué le nonce.

On attendoit ici avec la plus vive impatience le dernier courier de France. Les funestes & déplorables nouvelles qu'il a apportées, ont plongé le St.-Pere, le sacré college & les habitans dans la plus profonde douleur, lorsqu'ils ont appris les horreurs & les sacrilèges qui se commettent sur-tout dans les provinces méridionales. Le souverain Pontife redouble de soins pour fortifier les peuples qui sont restés fermes & inébranlables dans les prin-

cipes de la Religion catholique, au milieu de la contagion devenue si générale, en même tems qu'il ne perd pas un seul instant de vue, ceux que les monstrueux systêmes du jour ont égarés, & détachés du respect & de l'obéissance dus au Pere commun des fideles. — Tandis que la France ne présente que des objets de deuil, d'autres pays en offrent de consolans. On apprend que dans l'Acadie, le Maryland & une partie de la Pensylvanie, la Religion catholique a fait des progrès assez grands pour que ceux qui y sont attachés dans ces parties de l'Amérique, aient demandé l'érection d'un évêque-primat; qu'ils ont élu, avec l'autorisation du St.-Siege, à cette dignité le supérieur des missionnaires catholiques, sous le titre d'évêque de Baltimore, & que les bulles ont été expédiées par la voie de Londres, pour confirmer cette élection.

TURIN (*le 13 Juin*). Les François révolutionnaires qui cherchent par-tout des imitateurs & des complices, ont fait courir le bruit d'une révolte arrivée en cette capitale. La *gazette universelle* l'annonce avec autant d'assurance que de détails; c'est néanmoins une nouvelle totalement controuvée. Car le fait est qu'il n'y a point eu d'insurrection à Turin, & rien de ce qui peut y ressembler. L'aristocratie privilégiée y a au contraire fait valoir ses droits sans que le peuple s'en soit mêlé aucunement. L'université de Turin jouit d'un privilege qui lui est commun avec celui dont jouissoit l'université de Paris, avant qu'elle ne fût désorganisée par l'assemblée-nationale & par le sieur Dumou-

chef. Aucun fuppôt ou élève de cette univerfité ne peut-êre arrêté par les gens de la police ordinaire. Un sbire avoit cependant pris fur lui d'arrêter, par ordre d'un commiffaire, un élève en chirurgie. Ses collegues fe font afsemblés, ont fait valoir leur privilege, fe font présentés au gouvernement, qui a approuvé la justice de leur réclamation, leur a fait rendre le capturé, & leur a livré le sbire, qui n'a point été mis à la lanterne, comme cela fe pratique en France, à la honte du nom François; mais on a placé le sbire fur un échafaud, où il a été frappé de plusieurs coups de bâton, & où, tête & pieds nus, & en chemife, on l'a obligé de faire amende honorable; enfuite, on l'a mené à la porte principale du chef-lieu de l'univerfité, on lui en a fait baifer le feuil, & demander pardon à ce corps. Il a été reconduit de-là en prifon. Le peuple, qui chérit à jufté titre fon fouverain, & qui bénit tous les jours fon adminiftration, a témoigné fa joie de voir qu'on refpectoit ces privileges; bien perfuadé qu'on ne bleffe pas les droits d'un corps impofant, fans fe permettre bientôt impunément d'attaquer la liberté individuelle.

#### A N G L E T E R R E.

LONDRES (*le 17 Juin*). Le roi s'est rendu le 10 avec les formalités d'usage, à la chambre des pairs, où les communes ayant été mandées, fa maj. a fait la clôture de la feffion présente du parlement, que le chancelier a enfuite prorogée par fon ordre jufqu'au 16 Août. Le

discours, dont le roi fit lecture, ne contenoit guere plus que les formules d'usage. En voici la traduction.

MILORDS & MESSIEURS,

En faisant la clôture de la présente session du parlement, je ne saurois manquer d'exprimer ma satisfaction de ce zele pour les intérêts publics, avec lequel vous vous êtes appliqués à la considération des différens objets, que j'ai recommandés à votre attention. Les mesures, qui ont été adoptées pour défrayer les dépenses extraordinaires de l'année dernière, de maniere à ne faire aucune addition permanente aux charges publiques, & les résolutions qui ont été prises pour le bon gouvernement & la prospérité de mes sujets dans le Canada, exigent mes remerciemens particuliers.

MESSIEURS de la chambre des COMMUNES,

*Je vous fais mes actions de graces pour la promptitude, avec laquelle vous avez accordé les subsides nécessaires pour le service public, ainsi que pour la preuve que vous m'avez donnée de votre attachement affectionné, en me mettant en état de pourvoir à une partie des charges des branches cadettes de ma famille hors du fonds consolidé.*

MILORDS & MESSIEURS,

Je ne suis pas encore à même de vous informer du résultat des démarches que j'ai faites dans la vue de rétablir la paix entre la Russie & la Porte. C'est mon desir sérieux, que cet objet important puisse s'effectuer de maniere qu'il contribue à la conservation & au maintien de la tranquillité en Europe. Je sens avec la plus grande satisfaction la confiance que vous avez mise en moi; & mes efforts constans se dirigeront à la poursuite des mesures, qui me paroîtront les plus propres à avancer les intérêts & le bien-être de mon peuple, qui sont inséparables de mon propre bonheur.

Le successeur du duc de Leeds est enfin

nommé; le lord Grenville passe du département de l'intérieur à celui des affaires étrangères, & il est remplacé par M. Dundas, qui a eu avant-hier l'honneur de baiser la main du roi à cette occasion. Comme le duc de Leeds étoit ouvertement opposé à la guerre, sa retraite est un mauvais augure pour la paix. En effet, après l'arrivée de deux couriers l'un de Pétersbourg, l'autre de Berlin, l'ordre pour faire sortir la flotte, a été donné; & milord Hood, après avoir pris congé du roi la veille, partit le 12 pour Spithead: plusieurs autres officiers de la marine prirent le 13, congé du bureau de l'amirauté & partirent d'abord pour se rendre à leur bord. Il a été donné de nouveaux ordres pour enrôler des matelots de force; & toutes les mesures, qu'on voit prendre, indiquent une prochaine guerre navale. Le même soir du 10, il fut expédié un courier à milord Auckland, ambassadeur du roi à La Haye, pour informer les états-généraux des desseins de notre cabinet, dans lequel il paroît que le duc de Leeds ne rentrera point, milord Grenville conservant le département des affaires étrangères, & M. Dundas étant désigné pour lui succéder dans le département de l'intérieur. Si une guerre contre la cour de Pétersbourg pour les intérêts de la Porte n'est pas agréable à une partie de la nation (a), elle a

---

(a) Le *Morning-Herald* ne convient pas de cette désapprobation. „ Le parti de l'opposition a beau, „ dit-il, dire que l'opinion publique improuve cette „ résolution. Le taux actuel des fonds réfute ce qu'il „ avance. Enfin la Czarine connoît en ce moment

d'un autre côté le plaisir de voir publier successivement les plus brillantes relations des succès, que nos armes remportent dans l'Inde contre Tipoo-Saïb. Le 11, il a paru une gazette de la cour très-volumineuse, contenant différens extraits des dépêches, reçues par le vaisseau de la compagnie, le *Rodney*. Il n'y est pas question, à la vérité, d'une action décisive contre Tipoo-Saïb, mais de plusieurs combats particuliers, de la prise de quelques places, de coups-de-main heureusement exécutés &c.

La nouvelle la plus intéressante que nos derniers navires aient apportée des Indes, c'est qu'Aulum Shaw, le grand Mogol, est mort en Décembre 1790, à l'âge de 90 ans. Ce monarque avoit été détrôné & privé de la vue en 1788 par Goolaum-Khader-Khan, l'un des chefs des Rohillas, & il avoit été enfermé à Delhi depuis cette époque. Quand il parvint au trône de Delhi, ses revenus annuels étoient de 60 millions de roupies. Depuis sa catastrophe, Madajée Scindia ne lui allooit que quinze cens roupies par mois. Cette mort doit opérer dans l'Indoustan une révolution qui ne peut qu'être favorable aux intérêts de l'Angleterre. Madajée Scindia, un des plus puissans chefs des Marattes, est depuis long-tems l'allié le plus fidele & le plus sûr des Anglois. En chassant l'usurpateur Goolaum-Khader-Khan, il s'étoit

» l'*Ultimatum* de la cour d'Angleterre, & si elle  
 » exige d'autres explications, ce sera le lord Hood,  
 » à la tête d'une flotte formidable, qui ira les lui  
 » porter. »

acquis une grande influence à Delhi, & comme il avoit la principale administration de l'empire, durant l'emprisonnement d'Aulum Shaw, il n'aura rien négligé pour s'affurer la succession à ce trône. Il a d'ailleurs une armée formidable, avec laquelle il étoit campé à Manture, ville située entre Agra & Delhi. Cette situation centrale favorisera ses vues, si l'on vouloit disputer ses prétentions; il a su se concilier l'amitié du peuple par des actes de bienfaisance, & il est à présumer qu'aucun rival n'osera se présenter.

## A L L \* E M A G N E.

VIENNE (le 12 Juin). Un courrier parti de Szigetova, nous a apporté le résultat des délibérations. Les ministres de l'empereur ont déclaré, d'après les dernières instructions, qu'ils avoient reçues de notre cour, „ que celle-ci „ accorderoit le *status quo* le plus strict pour „ base du traité avec la Porte, pourvu que „ celle-ci, de son côté, souscrivît aux points „ suivans : „

1°. A céder à l'empereur la Croatie-Turque, qui s'étend jusqu'à l'Unna, & cela d'après les engagements que la Porte en avoit pris avec la cour de Vienne dès l'année 1783, lorsqu'on fit des arrangemens sur le différend qui s'étoit élevé entre les deux empires pour les limites de ce côté-là.

2°. A céder à S. M. Imp. & R. le Vieux-Orsova avec tout son district, appartenant déjà de droit à la cour de Vienne, vu que la sublime-Porte n'a pas exécuté l'article du traité de Belgrade, portant „ que „ cette forteresse & son district devoient retourner „ à l'empereur, si, dans le courant d'une année après „ le même traité, la Porte n'avoit détourné la petite

„ rivière de la Czerna, & fuit enforte qu'elle en-  
 „ vironnât le district du Vieux-Orsova, afin qu'il  
 „ fût séparé entièrement du territoire du Bannat de  
 „ Temeswar. „

3°. Que la liberté de la navigation & du com-  
 merce pour les sujets Autrichiens en Turquie fût telle,  
 qu'au lieu d'être gênée, comme elle l'avoit toujours  
 été par les commandans Ottomans & les surinten-  
 dans des douanes, elle fût au contraire protégée par  
 eux & favorisée.

4°. Que la cour Ottomane payât toutes les sommes,  
 réclamées par les sujets de la maison d'Autriche avant  
 la rupture, relativement aux dommages, que ses su-  
 jets avoient reçus de ceux de la sublime-Porte; les-  
 quelles sommes, malgré toutes les plaintes faites à  
 cet égard, n'avoient jamais été payées.

5°. Que l'article du traité de Belgrade, qui dé-  
 fendoit à la maison d'Autriche de bâtir de nouvelles  
 forteresses sur le Danube & la Save, ainsi que toute  
 part ailleurs sur le territoire Allemand, qui touche  
 les frontieres Ottomanes, soit supprimé comme inséré  
 contre tout droit dans le même traité.

6°. Enfin que tant la ville de Choczim que la pro-  
 vince de Valachie resteront entre les mains des Au-  
 trichiens, aussi long-tems que durera la guerre ac-  
 tuelle entre la Russie & la Porte-Ottomane.

Le plénipotentiaire Ottoman, ayant témoigné  
 beaucoup d'étonnement de ces propositions,  
 répondit „ que, de son chef, il ne pouvoit  
 „ pas souscrire à des points, auxquels il ne  
 „ se feroit jamais attendu; qu'en conséquence  
 „ il alloit les envoyer à Constantinople, pour  
 „ savoir la réponse, que la sublime-Porte ju-  
 „ geroit à propos d'y faire „. Les ministres-  
 médiateurs ont également demandé du tems,  
 pour informer leurs cours respectives des de-  
 mandes de celle de Vienne. Aujourd'hui nous

apprenons que le ministre plénipotentiaire Ottoman n'a pas attendu les instructions de Constantinople pour répondre aux articles proposés dans la conférence du 19. Le 25, il s'en tint une autre dans laquelle il combattit, dit-on, par des argumens assez solides, les prétentions de la cour de Vienne, principalement les réclamations territoriales qu'elle vient de faire : il convint qu'en vertu du traité de Belgrade la petite rivière de Czerna devoit passer à l'occident d'Orsova, & l'enclaver dans le territoire de la Valachie ; mais il soutint que lors de la cession de la Bukowine, la maison d'Autriche, pour obtenir cette province, avoit renoncé formellement à toute prétention de cette nature, & avoit accepté cette partie de la Moldavie comme un équivalent de celles qu'elle auroit pu former à la charge de la sublime-Porte. La liberté de construire de nouvelles forteresses sur le territoire respectif fut rejetée comme directement opposée à l'esprit & à la lettre des traités subsistans ; & comme le pouvoir d'anéantir ces traités résidoit sans contredit dans les deux parties contractantes, il seroit très-injuste que l'une desdites parties voulût, au détriment de l'autre, en annuler quelques clauses sous prétexte qu'elles seroient contraires à ses intérêts. Généralement les traités & les conventions antérieurs devoient ressortir tout leur effet sans explication ou interprétation quelconque, qui ne pourroit servir qu'à exciter de nouvelles jalousies & multiplier les contestations ; d'ailleurs la convention du *status quo* y étoit directement contraire. Les

autres articles que les Turcs n'avoient pu goûter, furent combattus de même & sans que le ministre de la Porte eût indiqué le moindre moyen de rapprochement. Voilà, disent nos politiques, la situation présente où se trouvent les négociations de Szistova. Sans vouloir garantir tout ce qu'ils nous disent à ce sujet, nous ne pouvons nous dispenser d'ajouter que leurs notions nous paroissent assez probables & conformes à celles qui nous ont été communiquées de très-bonne part sur le même sujet. Après cela, il n'est point étonnant que les bruits des hostilités prochaines se soient accrédités, au point qu'on nomme déjà plusieurs lieutenans-généraux dont le départ pour le Bannat & la Croatie a été fixé, ainsi que celui du comte de Clairfait pour la Valachie. Ce qu'il y a de certain, c'est que les ordres ont été envoyés à tous les régimens qui cantonnent dans la Hongrie, de se tenir prêts à marcher au premier signal. Les apparences de guerre sont d'autant plus fortes, qu'il n'a point encore été question de prolonger l'armistice. Les ministres impériaux, après la conférence du 19, s'étoient tenus aussi tranquilles à cet égard que si l'affaire ne les regardoit pas, persuadés sans doute que c'étoit aux Turcs à mettre en avant une pareille proposition.

Dimanche, 29 Mai, plus de 40,000 personnes ont attendu, depuis 4 heures jusqu'à 7 & demie du soir, pour être spectateurs du 38me. voyage aérien de M. Blanchard. Toute la noblesse de la cour & de la ville remplissoit les galeries; L. A. R. se trouvoient dans

une espèce de gloriète dans les plaines de de Simering , & l'archiduc François à quelques pas de la baraque. Toute cette illustre compagnie attendoit impatiemment l'ascension du ballon depuis les 4 jusqu'à 7 heures du soir ; mais inutilement. Il fallut enfin s'en retourner sans avoir rien vu. On ne fait pas la véritable cause de ce manque de succès , on avoit dit que le vitriol destiné à l'opération étoit de mauvaise qualité ; mais il est prouvé aujourd'hui qu'il étoit excellent. M. Blanchard a couru les plus grands risques ; le peuple , qui se croit trompé pour la 2me. fois , étoit furieux , & , sans une division de cavalerie & 4 compagnies d'infanterie qui avoient formé un cercle autour de l'aérostateur & son ballon , le tout auroit pu être mis en pièces. Pour mettre M. Blanchard à l'abri de toute insulte , on a dû le conduire dans une voiture escortée de 50 cavaliers , en lieu de sûreté. La police s'est assurée de la recette qui étoit très-considérable. Le gouvernement a résolu de ne plus permettre à M. Blanchard de tenter une ascension à Vienne , parce que , s'il venoit à la manquer pour la 3me. fois , il ne seroit plus à même de le garantir du ressentiment du peuple.

BERLIN (le 11 Juin). Chaque jour nous attendons ici l'arrivée d'un courrier expédié par M. Fawkenor , envoyé extraordinaire Britannique à Pétersbourg , qui , dès le 25 du mois dernier , a entamé ses conférences avec le vice-chancelier , comte d'Osterman , & dont les dépêches nous apporteront la guerre ou la paix. Quoique l'on puisse s'attendre encore à la con-

tinuation de celle-ci, cependant les trois compagnies d'artillerie, destinées à marcher, se tiennent toujours en état de pouvoir le faire à tout moment. Au reste, le départ & l'arrivée des estafettes sont très-fréquens; & les bruits qui courent en ce moment sont tout-à-fait guerriers.

Le 25 du mois passé, il y a eu à Breslaw un incendie considérable. A 8 heures du soir le feu prit dans un angle de l'isle nommée Sand-Infel, où pour la plupart les bâtimens étoient construits en bois. Comme le vent chassa les flammes vers l'Oder, on ne crut pas d'abord le danger fort grand; mais après 9 heures le vent tourna contre l'isle, & dès-lors il fut impossible d'arrêter les progrès rapides des flammes qui se répandirent par-tout. Toutes les maisons de l'isle, le couvent des filles de Ste.-Anne, l'église de St. Jacques, la belle église de l'abbaye nommée Sand-Stift, & deux moulins furent consumés. Le vent porta les flammes jusques sur le Dôme, où toute une rangée de maisons curiales, de même que la résidence de l'évêque furent brûlées. L'église de St. Pierre & St. Paul, la prévôté, la maison curiale de S. A. S. Mgr. le prince de Hohenlohe-Bartenstein, coadjuteur de Breslaw, celle de Myszkowski, du comte de Schafgotfch, de Hohberg, du baron de Sauerman, du comte Mattuschka, où se trouvoit un précieux cabinet d'histoire naturelle & de monnoies antiques, dont on a cependant sauvé la plus grande partie, l'abbaye noble pour les deux sexes & la chancellerie; la plus grande partie de tous ces beaux

bâtimens a été détruite par le feu. Les flammes répandoient une telle clarté, qu'on pouvoit durant toute la nuit y voir par-tout comme en plein jour. Ce qui accrut encore le danger, c'est que les ponts qui communiquent avec le Dôme & la porte Frédéric furent consumés, ce qui intercepta toute communication. Ce n'a été qu'avec la plus grande peine qu'on est parvenu à sauver l'abbaye électoral; & ce ne fut que jeudi vers midi qu'on a pu arrêter les progrès des flammes. Le dommage que cet incendie a occasionné est très-considérable; & ce qui augmente encore la misère, c'est qu'un très-grand nombre d'ouvriers qui ont perdu tout ce qu'ils possédoient, se trouvent dans l'impossibilité de réparer leurs pertes.

SPA (le 21 Juin). Le roi de Suede après avoir passé quelques jours à Aix-la-Chapelle, où il a eu de longues entrevues avec le prince d'Orange & le prince Ferdinand de Prusse, est arrivé inopinément ici aujourd'hui à six heures du soir dans le plus grand *incognito*, qui n'a cependant pu le cacher aux habitans de ce lieu, qui ont d'abord reconnu l'illustre comte de Haga, dont la présence rendit la saison de 1780 si brillante. Avant de quitter la Suede, S. M. avoit nommé le prince-héréditaire, régent du royaume, & adressé à ce sujet une lettre circulaire à tous les départemens. On doute cependant si le monarque ne sera pas dans le cas de retourner bientôt: on assure qu'il a déclaré à la Russie que dans la situation actuelle des affaires, il suivroit l'exemple de la Prusse & de l'Angleterre; c'est-à-dire que si ces deux

puissances restoient en paix, il en agiroit de même; mais si elles commençoient la guerre, il ne resteroit pas dans l'inaction, & feroit cause commune avec elles. Or, dans le moment actuel les apparences de guerre font des plus fortes.

*Extrait d'une lettre de Suisse, du 3 Juin.*

„ Les cantons de Schwitz, d'Underwald &  
 „ d'Uri, ont appris à la fois la scène passée à  
 „ Paris le 18 Avril, & reçu l'avis officiel que  
 „ le roi de France se déclaroit librement le  
 „ chef de la constitution; ce qui les a telle-  
 „ ment convaincus de sa captivité (a), que  
 „ les régences des cantons ont ordonné un  
 „ pèlerinage, des offrandes & des prières à  
 „ Notre Dame d'Einsfidlen qui est très-vénérée  
 „ dans le pays, pour lui demander la déli-  
 „ vrance du roi. Le concours a été immense:  
 „ on y accourt de toute la Suisse catholique,  
 „ & jusques de Soleure. „

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 14 Juin). Malgré la pompe avec laquelle la révolution s'est annoncée, & les éloges qu'on donne à la nouvelle constitution, il n'y a point de jour où il n'arrive des protestations très-véhémentes contre différens articles. Ce qui déplaît le plus aux vieux Polonois,

---

(a) Rien ne prouve mieux cette captivité que la fuite du roi, exécutée dans la nuit du 21 au 22. On dit que S. M. a eu le malheur d'être reconnue & arrêtée. Avant de finir ce Journal, nous pourrons en être plus positivement instruits.

nois, c'est une teinture de philosophie qui leur persuade que les François y ont eu quelque part, soit que les propagandistes y aient effectivement travaillé, soit que quelques esprits modernes, siégeant à la diète, aient été entraînés par l'esprit d'imitation. On lit dans un papier étranger l'article suivant que nous traduisons mot-à-mot. „ Les Polonois, que le grand Frédéric de Prusse comparoit aux singes, relativement à leur manie imitative (a), vien-

---

(a) Il faut convenir qu'il y a peu de nations plus imitatives que les Polonois, au moins par en juger des habitans de Varsovie & de quelques autres villes, où les usages & principes étrangers pénètrent plus facilement (car il faut avouer que dans un grand nombre de provinces, on tient encore aux pratiques & opinions antiques & au véritable esprit national). Voici ce que je trouve dans mon itinéraire écrit sur les lieux, & qui sans être à l'abri des erreurs où tout voyageur peut tomber, est au moins l'expression fidelle de ce que j'ai cru observer sans partialité, sans aucun préjugé sinistre.

„ Ils aiment les François plus que les Allemands.

„ Les nobles ne diront pas qu'ils sont habillés à l'allemande, mais à la française (quoique l'habitement soit le même). Depuis que les Anglois semblent l'emporter sur les François, on fait tout à l'angloise; les dames de Varsovie se piquent de parler anglois. . . Les Polonois attachés à leurs coutumes nous paroissent singuliers, & ils le font très-bien. Ils vous en préviennent, en disant *Popolski, more Polonico &c.*; mais leurs façons & leurs usages ne leur font aucun tort dans l'esprit du vrai philosophe, qui n'improuve que l'affectation des airs étrangers. Le bon des François est toujours omis dans l'imitation des autres nations.

Tome II. A a

„ nent d'imaginer une révolution. Qu'est-ce  
 „ que la Pologne ? Un pays plat , ouvert de  
 „ tous les côtés , fans population , & qui offre  
 „ 7 millions 500 mille âmes , sur 15000 lieues  
 „ quarrées. Elle est entourée de 20 millions  
 „ d'Autrichiens , de 6 millions de Pruffiens &  
 „ de 22 millions de Russes , qui , ensemble ,  
 „ ont un million d'hommes sur pied. La ré-  
 „ volution existera donc tant qu'on permettra  
 „ à la Prusse de jouer le premier rôle en Po-  
 „ logne (a) , tant que la Czarine s'occupera  
 „ forcément de ses seules affaires , ou que la  
 „ cour de Vienne ne voudra pas demander ce  
 „ qu'on fait à Varsovie. Quand on n'a point  
 „ de tiers-état , il n'en faut point parler ; quand  
 „ on n'a point de commerce , il ne faut point  
 „ faire de traités , & quand on n'est rien , il  
 „ ne faut pas vouloir être quelque chose „ Cet  
 homme assurément n'aime point la Pologne.

Le tiers-état de Curlande ayant demandé à  
 pouvoir s'adresser au roi & aux états par une  
 délégation , S. M. lui a accordé cette demande  
 & fixé le jour que les délégués pourront être  
 admis à l'audience. Il est des personnes qui

(a) Je doute très-fort que l'auteur de cet article  
 soit bien instruit. Il est encore incertain si la Prusse  
 a beaucoup influé sur cette révolution , du moins en  
 y comprenant la totalité de la constitution. Diver-  
 ses circonstances qui l'ont accompagnée , & dont  
 les feuilles publiques ont donné les détails , sem-  
 blent prouver le contraire. Plusieurs passages de  
 cette constitution ont certainement plutôt le ton de  
 Paris que de Berlin.

n'augurent pas trop bien de la part directe & expresse qu'on prend ici aux affaires de la Curlande, si en outre, comme on le dit, le projet est formé de réduire en palatinats ce duché & la Sémigalle. Il paroît que ce projet pourroit trouver des obstacles du côté de la Russie.

— Dans une des dernières séances de la diète le nonce Soltyck a proposé de faire partir de Mittau les 150 grenadiers Russes qui s'y trouvent pour le service de l'envoyé de Russie, en vertu d'une certaine convention faite entre cette cour & la Curlande, ce qui pourra encore donner lieu à des discussions avec la Russie. — On fait que le jour même de la révolution, il fut fait par un autre nonce une motion assez pressante en faveur des Jésuites. Cette motion n'a été ni réfutée ni accueillie. Aujourd'hui les feuilles étrangères en parlent avec une certaine étendue. Voici ce qu'on lit dans un des Journaux de Paris les plus estimés. Nous le transcrivons sans y rien changer.

DE RAVA (*le 31 Mai*). „ Les Jésuites n'ont *Journ.*  
 „ point été anéantis, tout le monde le fait. *gén. de*  
 „ Quoique expulsés de la France, de l'Es- *France.*  
 „ pagne, du Portugal, de l'Italie, de la Suisse, *n. 171.*  
 „ des Pays-Bas, de l'Allemagne & des états  
 „ dépendant des couronnes de Bohême & de  
 „ Hongrie, ils ont trouvé pour les débris de  
 „ leur ordre célèbre, un asile assuré dans la  
 „ protection particulière des cours de Berlin  
 „ & de Pétersbourg. Les mêmes motifs dé-  
 „ terminerent Catherine & Frédéric à tenir  
 „ une conduite si différente de celle du St.-  
 „ Siege, conduite qui avoit tout l'air d'être

„ forcée, si différente encore de celle de toutes les puissances catholiques, qui, peut-être sans le savoir, servoient des passions particulières, habiles à se couvrir du masque de l'intérêt public. „

„ Parmi les motifs qui dictèrent les résolutions des cabinets de Russie & de Prusse (car nous ne prétendons pas articuler quelques motifs secrets qui peuvent aussi y avoir eu leur part), il en est un qui fait honneur aux deux cours; c'est l'impossibilité de priver de tout moyen de bonne instruction publique, un très-grand nombre de sujets catholiques, qui, dans les deux empires, invoquoient la sollicitude du gouvernement en faveur de leur éducation. S'il s'est montré quelques nuances différentes dans les procédés de Catherine & de Frédéric; si le héros de la Sprée a eu pour la cour de Rome, une sorte de complaisance dont l'héroïne de la Newa ne s'est pas piquée, il n'en est pas moins vrai que, de part & d'autre, l'effet a été absolument le même; c'est-à-dire, *les Jésuites n'ont pas entièrement cessé d'être.* „

„ Ce fonds toujours subsistant d'un ordre qui se distingua constamment par les ruses de sa politique (a), par la puissance de ses infi-

(a) J'ai déclaré que je transcrivais cet article mot pour mot, & je ne veux pas y manquer; mais la vérité très-bien connue par moi-même m'oblige de dire que ces *vues de la politique* sont bien la chose du monde la plus chimérique, & que cette *politique* avoit bien du mal d'atteindre le bon gros sens. Je

„nuations, & par son adresse à manier les  
 „esprits, ne pouvoit guere rester un fonds  
 „mort. Les hommes les moins pénétrants y  
 „ont apperçu la possibilité plus ou moins  
 „éloignée d'une renaissance, dont les bons  
 „peres eux-mêmes n'ont jamais cessé de se  
 „flatter. Peut-être touchons-nous au moment  
 „de voir se réaliser une grande partie de leurs  
 „espérances. „

Un nonce Polonois a fait, à la diete ac-  
 „tuelle, une motion tendant, finon à la réin-  
 „tégration, au moins à la réadmission des  
 „enfants de Loyola. Cette motion, il est vrai,  
 „n'a été ni accueillie, ni appuyée; mais l'on  
 „ne peut pas dire non plus que clameur de  
 „haro se soit élevée contre elle; & le mo-  
 „tionnaire ne se décourage point. Il dit, &  
 „il répète que, depuis l'expulsion des Jésui-  
 „tes, & en dépit de toutes les sages mesures  
 „qu'ont pu prendre le roi & la commission  
 „d'éducation, l'instruction publique a visible-  
 „ment & graduellement perdu la majeure  
 „partie des avantages qu'elle offroit sous le  
 „régime éclairé de la ci-devant société de  
 „Jesus. Il ajoute que tout ce que la Pologne  
 „se glorifie d'avoir aujourd'hui de plus illus-  
 „tre pour le savoir, pour les lumieres & pour  
 „l'éloquence, est dû, presque tout en en-

---

me souviendrai toujours d'un grave & sage magistrat  
 qui dans les derniers tems de la société me disoit :  
*Quelle balourdise de reprocher les finesse de la poli-  
 tique à des gens qui en fait d'affaires n'ont pas le  
 sens commun.*

„ tier, ou à la société même, ou à des ex-  
 „ sociétaires. A force de le redire, il est par-  
 „ venu à s'en convaincre, & il semble que sa  
 „ persuasion passe peu-à-peu dans d'autres  
 „ âmes. *Il est possible*, disent bien des gens,  
 „ *que la république fasse de cette affaire*  
 „ *un objet de négociation avec la cour de*  
 „ *Rome.* Ce qu'il y a de certain, c'est que  
 „ les ex-Jésuites Polonois ne se défendent pas  
 „ d'une hilarité qui n'a d'autre principe que  
 „ l'espérance d'une contre-révolution. „

„ L'électeur de Saxe a été constamment l'ami  
 „ des Peres pros crits. Chez lui, ils n'ont fait  
 „ que changer d'habit; à peine s'y font-ils  
 „ dispensés de porter leur ancien nom : ainsi,  
 „ à supposer que Stanislas-Auguste ne fasse  
 „ rien pour eux, Frédéric-Auguste semble leur  
 „ promettre qu'ils ne perdront rien pour at-  
 „ tendre. D'un autre côté, le bruit court, en  
 „ ce moment, que l'électeur Palatin annonce  
 „ publiquement les dispositions les plus favo-  
 „ rables pour cet Ordre que sa prédilection  
 „ ne cessa jamais de distinguer de tous les  
 „ autres. „

Un ex-Jésuite Polonois vient de composer  
 contre Mirabeau, une diatribe sanglante, où  
 il l'appelle *roi, pape & calife* des François.  
 (*On verra à la fin de ce Journal ce qu'il*  
*étoit en effet.*)

#### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 24 Juin). M. Renfner,  
 chargé d'affaires de S. M. Prussienne près de  
 L. H. Puissances, ayant été nommé à une place

dans le département des affaires étrangères à Berlin, M. de Bilfinger, conseiller-privé du même monarque, est arrivé ici avec M. de Bielefeld, qui y restera comme secrétaire de légation. Milord Auckland, ambassadeur d'Angleterre, a eu ces jours-ci une conférence avec des membres du gouvernement. Cette semaine il a passé ici deux couriers, l'un de Suede, l'autre de Berlin, tous les deux pour Londres. Il y a beaucoup de mouvemens dans les troupes de la république, & on travaille beaucoup sur les chantiers. Si on en croit les bruits & les apparences, la guerre ne tardera pas d'éclater, & peut-être dans plus d'un endroit à la fois.

AMSTERDAM (*le 21 Juin*). L'état de délabrement, où se trouvent les deux compagnies des Indes-Orientales & Occidentales de notre république, est monté au point, qu'il fait aujourd'hui l'un des principaux objets d'attention du gouvernement. Quant à la première, les diverses recherches, faites par les commissaires des états de Hollande & par les directeurs, ont donné l'espoir, que le redressement des abus les plus dangereux & les plus palpables pourroit contribuer à lui rendre du moins une partie de son ancienne splendeur : &, ces abus ayant en grande partie lieu dans l'Inde même, Mgr. le prince Stadhouder, autorisé à cet effet par les états-généraux, a nommé deux commissaires-généraux pour toutes les possessions de la compagnie des Indes-Orientales, tant dans l'Inde même qu'au cap de Bonne-Espérance. Ces commissaires, aux-

quels les directeurs de la compagnie dans leur dernière assemblée des dix-sept ont donné à cet effet les pouvoirs nécessaires, sont Mrs. Sébastien-Corneille Nederburgh, premier avocat de la compagnie, & M. Simon-Henri Frykenius, capitaine de vaisseau au service de la république : &, à leur arrivée dans l'Inde, ils auront pour adjoints dans la même commission Mrs. Guillaume-Arnold Altingh & Henri van Stockum, l'un gouverneur-général des établissemens & possessions, l'autre directeur-général du commerce de la compagnie dans l'Inde. Les pouvoirs, dont ils feront revêtus, tendent

„ à faire, comme représentans de Mgr. le Stad-

„ houter, en qualité de directeur-suprême, &

„ de l'assemblée des dix-sept, toutes les ré-

„ formes, changemens, & corrections néces-

„ saires. „ Mrs. Nederburgh & Frykenius partiront l'automne prochain ; & l'on arme quelques frégates pour leur transport. Il y a déjà long tems, que, parmi les autres vices de l'administration relative aux Indes, l'on s'est beaucoup plaint du gouvernement du cap de Bonne-Espérance ; & les colons de cet établissement si essentiel ont fait depuis plusieurs années des doléances réitérées sur les torts qu'ils éprouvoient. Les griefs sont enfin devenus si sérieux, & les suites, qui en étoient à craindre, si fâcheuses, que, pour mieux y remédier & se procurer en même tems des éclaircissemens, la direction a résolu de mander de retour M. van de Graaf, gouverneur du Cap, en lui conservant néanmoins provisoirement sa place. — Il n'est pas apparent, que

l'adminiftration de la compagnie des Indes-Occidentales continuera de fubfifter de même ; & , comme l'octroi de cette compagnie expire à la fin de cette année , fans qu'il foit probable qu'il fera renouvelé , les états-généraux , par une réfolution en date du 27 Mai , ont arrêté „ d'envoyer ordre à tous les gouver-  
 „ neurs , directeurs , & autres commandeurs  
 „ des colonies & établiflemens de la républi-  
 „ que , tant en Amérique que fur la côte-  
 „ Occidentale de l'Afrique , d'en prendre l'ad-  
 „ miniftration & gouvernement , au nom &  
 „ de la part de L. H. P. mêmes , au moment  
 „ que l'octroi expirera le dernier Décembre  
 „ de l'année courante , & ce provifoirement  
 „ & jufqu'à nouvel ordre &c. „

BRUXELLES (*le 20 Juin*). L. A. R. les gouverneurs-généraux , après avoir fait quelque féjour à Bonn , ont traversé les pays de Limbourg & de Liege , & ont fait leur entrée ici le 15 au matin. Les états-généraux font convoqués pour l'inauguration qu'on dit être fixée au 5 du mois fuivant.

## F R A N C E.

PARIS (*le 20 Juin*). L'assemblée-nationale continue à décréter une multitude de chofes , après des agitations plus ou moins violentes qui font toujours entremêlées de quelques scènes comiques (a). Un décret ôte au roi le

---

(a) Un périodifte François en s'étonnant du grand nombre de théâtres qui raffemblent les oififs de Paris , dit qu'il y a *actuellement dans cette capitale*

droit de faire grace. Un autre regarde ceux qui auroient troublé l'assemblée & ses opérations, par des projets de guerre ou d'autres moyens de rendre la liberté au roi & de procurer le salut du royaume; ces *conspirateurs*, comme les nomme le décret (a) sont condamnés à mort. Tous les officiers de l'armée sont tenus à un serment de maintenir la *constitution*. Dans ce serment ils doivent se déclarer *infames*, s'ils ne la maintiennent pas (b). Tan-

33 spectacles histrioniques, sans y comprendre l'assemblée-nationale.

(a) Qui sont aujourd'hui en France les véritables *conspirateurs*? Ce sont ceux qui ont payé pour ravager les provinces, pour incendier les châteaux & les titres de la noblesse, pour renverser les temples & les autels; pour faire égorger les gardes de Louis XVI; pour soulever toute l'armée contre ses officiers; pour anéantir la magistrature & dépouiller les magistrats; pour faire du régicide un système, & de la rebellion une profession de foi. Les *conspirateurs* sont ceux contre lesquels tous les souverains ont été réduits à se défendre, en fermant tous les passages à leurs émissaires, comme l'Europe oppose des cordons de troupes aux pestiférés, qui pourroient arriver jusqu'à elle du fond de l'Asie; comme le Chinois avoit élevé une muraille, qu'il crut impénétrable, pour se préserver des incursions du Tartare. Les vrais *conspirateurs* sont ceux qui ont effacé la devise de tout chevalier François, *une foi, une loi, un roi*, pour y substituer celle-ci, *athéisme, anarchie, régicide*.

(b) Ces sermens multipliés, qu'on arrache à tous les fonctionnaires publics, sont l'affiche de la tyrannie, le signe de la défiance, l'opprobre de la

dis que toutes les sectes ont la liberté de répandre les ouvrages relatifs à leur doctrine,

---

constitution & des législateurs, qui ne savent pas faire aimer leurs loix. C'est le comble de l'absurdité & de la présomption, de forcer des hommes raisonnables de jurer une constitution qui n'est ni achevée, que la nation n'a point encore adoptée & ratifiée par des suffrages libres, solennels & légalement exprimés; une constitution remplie d'erreurs & de contradictions, qu'on apperçoit déjà, & que l'expérience va mettre dans un plus grand jour; une constitution que la nation a toujours le pouvoir de changer. Sous l'ancien régime, on ne songeoit pas même à exiger des sermens; l'amour du roi & de la patrie, le sentiment de l'honneur, l'orgueil qu'inspiroit le nom de François, avoient bien plus de pouvoir que de vaines formules dont l'ambition & l'hypocrisie se jouent. Est-il un François qui ne se fût pas regardé comme déshonoré, si on l'eût obligé de jurer d'être fidele à son roi & à sa patrie? Ce sont les factieux & les conspirateurs qui s'attachent leurs créatures par des sermens; les souverains légitimes dédaignent cet instrument de la violence: l'amour & le bonheur du peuple leur répondent assez de sa fidélité. Sous ce prétendu regne de la liberté, prêtres, soldats, magistrats, citoyens, tous sont forcés de jurer, & cette foule de sermens donne à la constitution Française l'air d'une conjuration. Les tyrans se trompent, s'ils croient enchaîner leurs instrumens & leurs victimes, par ce lien sacré: ce n'est pas quand l'honneur & la Religion les condamnent, qu'ils devoient invoquer la Religion & l'honneur. Après avoir tout fait pour avilir ces deux sentimens, n'est-il pas ridicule qu'ils prétendent se servir des efforts qu'ils ont eux-mêmes brisés? Si la constitution est bonne, elle n'a pas besoin de l'échafaudage des

un décret la défend aux fonctionnaires catholiques sous peine de *dégradation civique*, c'est-à-dire, d'être livré pendant quelques heures aux insultes de la populace (a). Tous les décrets de l'assemblée étant à-peu-près de ce genre, nous nous dispenserons de les rapporter tous : il suffit d'en juger par les fruits. La situation

---

fermens ; si elle est mauvaise, elle succombera sous le poids de la haine & de l'indignation publique, & malgré les fragiles appuis qu'on entasse pour l'étayer, on l'a verra s'écrouler, entraînée par cette même opinion qui, après l'avoir si long-tems soutenue, l'attaque aujourd'hui de toutes parts.

(a) Que l'on cite un seul exemple de l'histoire ancienne ou moderne, qu'un peuple ait exposé les pontifes de la Religion de l'Etat, à servir de risée à la populace, à être flétris du châtement réservé aux voleurs, aux escrocs publics. Qui donc aura le droit d'apporter la lumière au milieu de ces ténèbres épaisses, dont tant d'hommes ont su envelopper & le sanctuaire, & le trône, & les temples de l'Eternel, & le palais des rois, & l'esprit des sujets & la conscience des catholiques ? Le Pontife de Rome, ne fut-il pas investi par l'auteur même du catholicisme, de son pouvoir exécutif suprême dans toute la chrétienté ? Quoi ! les ouvrages de Luther & de Calvin sont apportés, répandus, commentés par ceux & pour ceux qui sont affiliés aux sectes enfantées par ces deux novateurs, & vous condamnez à la peine due aux brigands ceux qui annoncent les Brefs dépositaires des dogmes & de la discipline catholiques, au nom du vicair de Jésus-Christ ! Novateurs, seroit-ce qu'en effet le Dieu de justice vous auroit remplis de cet esprit de vertige, qui finit par livrer le crime à lui-même, par l'aveugler sur les suites de ses succès ?

de la France offre de toute part un coup d'œil affligeant. On y voit la Religion, la première source de sa splendeur, avilie, persécutée; ses ministres dépouillés & chassés de leurs asiles; ses églises prostituées au culte des sociétés rivales, ci-devant à peine tolérées. On y voit sur-tout le culte catholique sans protection & sans autels. Depuis que la Religion de Clovis n'est plus la religion dominante, & que l'autorité légitime est captive, il n'y a plus de justice ni de subordination. Tous les liens de la société sont desserrés. Les soldats calomnient leurs officiers & les forcent d'abandonner leurs places; les clubs Jacobinites s'établissent dans les plus petites villes, y sèment les principes d'anarchie, en même tems qu'ils régissent les corps chargés de l'exécution des loix. Les municipalités refusent d'obéir aux districts, les districts aux départemens, & les départemens se croient législateurs. Les propriétés ne sont respectées nulle part; sur le moindre soupçon l'innocent est conduit à *la lanterne*, l'alarme est à chaque instant dans les familles; le commerce languit, l'artisan manque d'ouvrage, le numéraire est éclipse, l'état sans ressource; voilà les fruits de l'insurrection & les bienfaits de la liberté!

Voici ce qu'on mande de Nîmes en date du 9 Juin. „ La garde nationale de cette ville s'est assemblée le 2; & sur la proposition de M. l'abbé Vignol, jureur, il a été arrêté qu'on chasseroit de la ville tous les prêtres non-jureurs; & sur le champ des pelotons de gardes nationales ont été signifier cet arrêté à tous ces ecclésiastiques, en leur déclarant qu'il fal-

loit s'expatrier ou être mis à *la lanterne*. Ces prêtres, se voyant sans protection de la part des corps administratifs, ont été obligés de s'en aller. Mais on ne veut pas se borner à l'expulsion des prêtres catholiques-Romains, on veut même chasser ceux qui tiennent à ce culte. Il vient de se former une compagnie, avec le titre de *Compagnie du pouvoir exécutif* : ceux qui la composent portent un nerf de bœuf attaché à la boutonniere ou au poignet. Ils se mettent six, sept, huit & même dix contre un homme ou une femme, ou même un enfant qu'ils soupçonnent attachés à la Religion catholique-Romaine ; ils les excèdent de coups jusqu'à les laisser pour morts. Parmi le grand nombre de leurs victimes, on compte M. Mazelaignes, officier de l'état-major de la place, & déjà estropié. Après l'avoir roué de coups, ils l'ont obligé de quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendu. Une femme, enceinte de huit mois, n'a pas été à l'abri de leur barbarie. Elle a été portée à l'hôtel-Dieu ; elle avoit éprouvé toute leur rage, & y est morte après être accouchée, avant terme, d'un enfant évidemment tué par les coups de nerfs de bœuf dont on avoit accablé la mere. . . . Tel est l'esprit de tolérance de nos révolutionnaires. Tous les corps administratifs voient ces horreurs, & gardent le silence. Il est vrai qu'une partie des membres est de la religion protestante. M. Dumouchel, l'évêque constitutionnel, ne dit rien non plus. Il s'accommode de ces spectacles.... Les prêtres expulsés se réfugièrent le 4 de ce mois à Arles. Le lendemain le club Jacobite, vendu aux protestans

de Nîmes, signifia à ces ecclésiastiques de fortir de la ville dans une heure au plus tard : ils obéirent , & se retirèrent à Sourgues , de l'autre côté du Rhône. Cette conduite inhospitalière irrita le peuple ; & le jeudi suivant plus de 6000 personnes , y compris toute la garde nationale , se rassemblèrent , se jurèrent union & amitié , se transporterent dans le lieu où le club tenoit ses séances , où l'on exigea que tout le monde fût reçu : ils firent apporter les registres , on raya cinq noms des membres , en ordonnant de les expulser pour toujours , comme agens des protestans de Nîmes (a). M. Giraud , Oratorien , se trouva dans le nombre des proscrits. On l'obligea même de fortir de la ville , qu'il quitta en effet à onze heures du soir. Le 10 , au matin , à sept heures , le peuple a envoyé une députation escortée d'un fort détachement de la garde nationale , avec tambour , musique &c. , à Sourgues , pour prier MM. les ecclésiastiques Nîmois de revenir à Arles. Ils n'ont pu se refuser aux pressantes sollicitations de ces habitans ; & ils sont revenus dans cette ville au milieu du cortège , & d'une foule innombrable d'hommes , de femmes & d'enfans qui portoient à la main des branches

---

(a) On s'étonnera sans doute de voir les protestans de France si différens de ceux des autres pays , où les catholiques trouvent d'une manière si éclatante liberté & protection. C'est sur quoi je me propose de donner au premier jour des éclaircissimens convenables , afin que l'on ne confonde pas les objets , & que l'indignation provoquée par les uns , n'affoiblisse pas la reconnoissance qu'on doit aux autres.

de laurier , & faisoient retentir l'air de leurs cris de joie. „

Les préparatifs pour le second enterrement & l'apothéose de Voltaire font immenses , & coûteront, dit-on , plus d'un million à la France. Nous n'avons garde d'en donner les inutiles & révoltans détails. La folie de ce pauvre peuple n'est déjà que trop constatée. Nous nous contenterons d'annoncer cette nouvelle scene de délire par les paroles d'un bon périodiste chrétien (le *Courier Belgique*) qui s'en explique tout uniment de la maniere suivante.

„ Les François, selon leur ancien usage, abandonnent toujours le sérieux pour la futilité.  
 „ Au lieu de songer à éviter les dangers qui les menacent de toute part, ils dirigent tous leurs soins, toute leur attention, vers les honneurs à rendre à l'impie Voltaire. Les obseques de ce philosophe pernicieux, de ce cynique effronté, qui étoient fixées au 4 de Juillet, sont remises au 14, jour de l'anniversaire de la confédération générale. Un membre de l'assemblée-nationale (qui le croiroit?) s'est occupé de la pompe funebre, qui retracera l'image des marches triomphales des anciens Romains. C'est ainsi, que dans ce siecle d'aveuglement & de dépravation, l'on encense & préconise le vice, & que l'on déshonore & avilit la vertu. „ (a)

PARIS

---

(a) Un critique tout aussi sévère, mais peut-être un peu plus malin, accuse l'auguste sénat d'une espece de manichéisme, lorsqu'il place dans son temple deux dieux philosophiques, ennemis déclarés l'un de l'autre. Dans la séance où il fut question de

PARIS (le 22 Juin). Vainement on voudroit se faire une idée du tumulte qui regne, en ce moment, dans l'assemblée-nationale & dans la capitale de la France. Hier 21, il étoit l'heure où les séances de l'assemblée-nationale s'ouvrent, & le président ne paroïssoit point encore. M. d'Auchi, son prédécesseur, a pris le fauteuil, & l'un des secrétaires commençoit à lire le procès-verbal de la veille : au milieu

---

rendre à Voltaire les *honneurs nationaux*, M. Treillard dit : *Voltaire a été, pendant sa vie, déchiré par l'ignorance & le fanatisme ; il n'est pas étonnant qu'il y soit encore en proie. Voilà le dieu philosophique Jean-Jacques Rousseau, déclaré en présence de son buste, ignorant & fanatique : car voici les propres termes dont il s'est servi, en parlant du dieu philosophique Arouet, dit Voltaire, Conf., tom. I, pag. 34. „ Voltaire, en paroissant croire en Dieu, „ n'a réellement jamais cru qu'au diable, puisqu'il „ son dieu prétendu n'est qu'un être maléfisant, „ qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire. „ L'absurdité de cette doctrine est sur-tout révol- „ tante dans un homme comblé de biens de toute „ espece, qui du sein du bonheur, cherche à dés- „ sespérer ses semblables par l'image de toutes les „ calamités dont il est exempt „. Ainsi d'après le témoignage de Jean-Jacques, l'idole & l'oracle de l'auguste sénat, on ne peut regarder Voltaire que comme un être maléfisant, un petit Arimane sous une forme humaine. Or voilà cependant deux dieux honorés par l'auguste sénat d'un culte commun... Et puis ce Jean-Jacques qui a osé dire : *Où est le philosophe qui pour sa gloire, ne tromperoit pas volontiers le genre humain ?* Comment un tel homme a-t-il pu trouver grace devant les Chabroud, les Camus & les Robertspierre ?*

de cette lecture, le président, M. de Beauharnois, est entré ; il a pris le fauteuil & la parole, & voici les mots qu'il a prononcés :  
 „ MM., M. le Maire de Paris vient de m'ap-  
 „ prendre que cette nuit le roi, la reine &  
 „ toute la famille royale étoient partis. J'at-  
 „ tends vos ordres, MM., sur les mesures à  
 „ prendre pour faire parvenir rapidement à toute  
 „ la France cette nouvelle alarmante. „ (a)

On comprend tout ce qui a résulté d'une pareille nouvelle ; & que plus d'un harangueur en perdit sa faconde. Aujourd'hui le trouble n'est pas moindre, quoique le *Journal de Paris* ait tâché de calmer les esprits par l'article suivant. „ *Mardi au soir, 22 Juin.*  
 „ Le maître de poste de Ste-Ménéhould, tan-  
 „ dis qu'on changeoit les chevaux, a cru re-  
 „ connoître le roi, qui a pourtant continué  
 „ sa route. Frappé de ce soupçon, il est allé  
 „ en faire part à la municipalité ; à l'instant la  
 „ municipalité a fait courir à Varennes, poste  
 „ voisine, par un chemin plus court ou meil-

(a) Quelques jours avant la fuite du roi on a vu circuler cette épigramme :

Messieurs, vous êtes avertis  
 Que l'on peut entendre à Paris  
 Un fanfouille qu'on tient en cage,  
 Et dont le singulier ramage  
 A coup sûr vous divertira ;  
 Très-distinctement il dira,  
 Répétera, gazouillera,  
 A travers son triple grillage :  
*Messieurs, Messieurs, regardez-moi,*  
*Je suis libre comme le roi.*

leur : & avant l'arrivée de la voiture , la  
 „ municipalité , les gardes nationales du lieu  
 „ & des environs , tout a été prêt pour l'ar-  
 „ restation qui s'est exécutée presque sans au-  
 „ cune difficulté. „

DE PARIS (le 25 Juin). Le roi arrêté à Varennes est rentré aujourd'hui dans la capitale vers les huit heures du soir , en vrai prisonnier d'état. On l'a fait passer par les boulevards extérieurs , depuis la barriere St.-Martin jusqu'aux Champs-Elysées. Il est arrivé au château des Thuilleries par le pont tournant. Il étoit dans sa voiture avec la reine ; le calviniste Barnave , entre eux deux , avoit le Dauphin sur ses genoux. Madame Elisabeth & Madame royale étoient sur le devant. Derriere le siege de la voiture on voyoit trois gardes-du-corps , Mrs. de Valory , de Moutier & Malfan , habillés en jockeys , les mains liées , & enchaînés ; un quatrieme , lié aussi , étoit à cheval , soutenu par un grenadier. Un enfant de 15 ans qui a arrêté le roi , en lui mettant le fusil sur la poitrine , étoit dans un carrosse , avec une couronne sur la tête. Il n'y a pas eu un seul coup de chapeau donné au passage du roi. Les gardes nationales le faisoient remettre à ceux qui par un sentiment naturel de respect l'avoient ôté. Rien n'égale les propos qui se sont tenus pendant cette scene , contre la personne du roi & de la reine , qui n'ont actuellement aucune communication. On leur a enlevé M. le Dauphin (*Nous reviendrons sur cet événement l'ordinaire prochain*).

## M O R T S.

Henri-Othon prince d'Ognyes de Grimberghes, chambellan, conseiller-d'état intime de S. M. l'empereur & roi, général-major &c., grand-veneur de la province & duché de Brabant, est décédé à Bruxelles le 18 Juin.

M. de Bezenval, si connu dès le commencement de la révolution françoise par la longue détention, & par le procès que lui avoit intenté la municipalité de Paris\*, est mort subitement le 2 Juin, & a été enterré avec la plus grande pompe. Plusieurs personnes de la plus haute qualité se font trouvées à son convoi : un détachement nombreux du régiment des gardes-Suisses dans lequel il avoit servi avec la plus grande distinction, depuis l'âge de 11 ans qu'il étoit en France, lui a rendu tous les honneurs militaires. On lui a fait cette épitaphe :

\* Voyez  
le Journal  
du 15  
Mars  
1790,  
p. 518.

S'il n'est pas au rang des héros,  
Plus qu'un héros il favoit plaire.  
Il conserva ce caractère,  
Même au milieu de ses bourreaux.  
Les dieux en firent tant de cas  
Dans les jours de notre démence,  
Qu'ils tromperent les scélérats  
Qui l'attendoient à la potence.

Théodore chevalier de Croix, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne, colonel du régiment des gardes Wallonnes, grand'croix de l'ordre de Charles III, est mort à Madrid à l'âge de 61 ans. Après 43 ans de service, & avoir été vice-roi du Pérou; cet officier n'a

laissé d'autre héritage à sa famille, que le souvenir de ses rares vertus.

Pierre-Joseph Henry, bachelier en théologie, ancien curé de Surice, est mort le 20 Avril à Namur, où il s'étoit retiré accablé d'infirmités, après avoir administré sa paroisse durant 46 ans, avec autant de sagesse que de zèle & d'activité pastorale. On a de lui I. *De doctrinâ sacrâ*, Louvain 1771, petit in-12. II. *Explications sur le Catéchisme des diocèses de Liege, Cambray & Namur*, dont la quatrième édition a paru à Liege en 1780. III. *Instructions familières sur les quatre parties de la doctrine chrétienne* dont les dernières éditions sont de Rouen 1785 & Liege 1786, 4 vol. in-12. IV. *Discours familiers sur divers sujets de morale*, Liege 1786, Rouen 1787. Ce recueil répond parfaitement à ceux qui précèdent. Les exhortations sont courtes & telles qu'il le faut pour être prononcées après le catéchisme qui, à la campagne, se fait pour l'ordinaire durant la grand'messe, afin que les adultes ne manquent pas d'une instruction qui n'est superflue à aucun âge. En général l'auteur s'est fait une réputation très-méritée par la clarté, l'ingénuité & la bonne disposition de ses Discours & Instructions, excellemment proportionnés à l'intelligence du peuple, & qui par-là sont d'une utilité plus étendue & plus marquée que le langage de la plus sublime éloquence; on ne peut lire sans attendrissement l'*Adieu* qu'à la fin de ces Discours, l'auteur vieilli dans les travaux du ministère, fait à ses

confreres ; *Adieu* plein de sentiment , de zèle & d'une charité dont les feux s'élancent au-delà de la perspective du tombeau. Cet homme respectable s'est vu réduit à vivre d'aumônes dans les dernières années de sa vie.

\* Voyez  
le Journal  
du 15  
Août  
1789 , P.  
620.

Gabriel-Victor Riqueti , comte de Mirabeau , né à Marseille en 1749 de Victor Riqueti marquis de Mirabeau , auteur de l'*Ami des hommes* \*. Soit que son éducation eût été négligée , & que l'*Ami des hommes* ne l'eût pas été assez de son propre sang pour le former à la vertu ; soit que son naturel ardent , farouche & indocile ait rendu les leçons du pere inutiles , il se livra de bonne heure à toutes les fougues d'une jeunesse indomptée. Ses dissipations & les scènes bruyantes que produisoit son goût pour les plaisirs , paroïsoient lui annoncer une prochaine détention , lorsqu'il prit le parti d'errer en Hollande , & de vivre selon ses penchans en toute liberté. Les moyens de les satisfaire ne le suivant pas , il revint en France , & fut renfermé au château de Vincennes par ordre supérieur. Devenu libre , il s'en vengea par une brochure intitulée : *Des Lettres de cachet & des prisons d'état* ; ouvrage rempli d'impostures & de fureurs , quoiqu'il y ait quelques détails intéressans pour ceux qui ne savent pas qu'ils sont absolument romanesques. L'auteur ennemi forcené de la Religion , & conséquemment de l'ordre public & de tous les biens qui en découlent , prouve assez par cette brochure même , combien il a mérité d'être séquestré , & combien on a mal

fait de ne pas lui rendre plus long-tems justice.  
 „ Quelle gauche & étourdie politique , dit un  
 „ écrivain , que celle de l'auteur de cette pro-  
 „ duction ! En écoutant ses plaintes & confi-  
 „ dérant précisément le tableau de ses mal-  
 „ heurs , on eût pu le croire innocent ; mais  
 „ lorsqu'on l'entend déclamer contre des per-  
 „ suasions qui font le fondement de toutes les  
 „ vertus & de tout genre d'innocence , on  
 „ ne peut que le considérer comme un scé-  
 „ lérat échappé à une peine illégitime peut-  
 „ être , parce qu'elle étoit trop au-dessous de  
 „ ses délits „. Il donna en 1785 des *Dou-  
 tes sur la liberté de l'Escaut réclamée par  
 l'empereur* : ouvrage modéré & sensément  
 écrit. Le *Mémoire sur les actions des eaux* ,  
 publié la même année contre Beaumarchais ,  
 contient des vues justes parmi d'autres qui pré-  
 tent à la critique. Un pamphlet contre la ban-  
 que de S. Charles lui attira en 1786 cette vive  
 apostrophe du marquis d'Astorga , l'un des di-  
 recteurs de la banque. „ Il est certain qu'on a  
 „ foudoyé pour attaquer la banque , un de ces  
 „ gens dont la vie n'offre qu'une alternative  
 „ de délits & de châtimens , & qui emploient  
 „ à dire du mal , les instans où ils n'en font  
 „ pas „. La *Monarchie Prussienne* qui pa-  
 rut en 1788 , 7 vol. in-8vo. avec un vol. in-fol.  
 de plans & de cartes , est un ouvrage où parmi  
 d'excellentes remarques , parmi des critiques  
 justes , solides , courageuses , on trouve des  
 erreurs de tous les genres. Les coopérateurs  
 que Mirabeau a choisis parmi les protestans ,  
 ont donné à leur haine contre l'Eglise catho-

lique un effor auquel on ne se fût point attendu dans ces tems d'indifférence pour toute religion, si on ne favoit que celle-ci a toujours été distinguée par la haine du monde, conformément aux oracles de son divin fondateur. Le matérialisme le plus cru y est déployé avec une audace dont il y a peu d'exemples. Le délire y est poussé jusqu'à attribuer les malheurs de l'homme à la croyance de son immortalité. La *Correspondance secrete de la cour de Berlin*, 1789, 2 vol. in-8vo., provoqua des plaintes très-vives, des critiques & des réfutations. L'auteur en fit une espece de défaveu, au moins quant à la publicité & la forme, paroissant toujours tenir au fonds des choses. L'assemblée-nationale, qui eut lieu la même année, lui donna occasion d'étaler sans gêne toutes les maximes philosophiques sur les rois, les loix, l'autorité & la liberté. Mais ses efforts se tournerent particulièrement contre la Religion & le clergé. Il s'escrima vivement dans cette carriere si conforme à son goût, & se distingua avec les Chapelier, les Voidel, les Rewbel, les Camus, les Pethion &c. dans la guerre déclarée à toutes les notions morales, politiques, juridiques, religieuses. Au moment où il triomphoit de voir la grande œuvre achevée & l'Eglise catholique écrasée en France, une maladie assez courte, accompagnée de violentes convulsions, l'enleva à l'assemblée-nationale & au monde, le 2 Avril 1791, à l'âge de 42 ans. Cette mort inattendue, & arrivée précisément dans ces circonstances, a fait faire aux uns quelque retour sur le *Tran-*

*sivi & ecce non erat.* Pſal. 36. D'autres ſe ſont rappellé la *fatalité des ſacrileges* dont le pro-  
 teſtant Spelman nous a laiſſé une ſi terrible  
 hiſtoire. On aſſure que depuis quelques jours  
 il travailloit à rétablir l'autorité du roi, &  
 l'on prétend même qu'il avoit donné parole  
 à une cour étrangere, que dès que l'Egliſe  
 ſeroit détruite, il tourneroit toutes ſes vues  
 ſur la reſtauration du trône. Quoi qu'il en ſoit  
 de ces aſſertions, l'on ne peut nier que la haine  
 du club des Jacobins, qu'il avoit encourue de-  
 puis quelque tems, & qui a même occaſionné  
 des bruits d'empoifonnement & de projets  
 d'aſſaſſinat, ne leur donne quelque vraifem-  
 blance. On a cité auſſi à ce ſujet, les paroles  
 qu'il dit à un de ſes amis peu avant ſa mort :  
*J'emporte avec moi le deuil de la monar-  
 chie ; les factieux vont ſ'en partager les  
 lambeaux.* Il paroît néanmoins qu'il ſe flat-  
 toit vainement d'opérer une telle révolution,  
 indépendamment des arrangemens de celui qui  
 en de telles matieres fait d'autres calculs que  
 les hommes ; il eſt apparent que cette tenta-  
 tive en faveur du roi l'auroit précipité lui-  
 même. Mirabeau ſ'exagéroit ſes forces & ſur-  
 tout les effets de ſa bruyante éloquence. On  
 rapporte qu'il dit en 1789 à un médecin de  
 ſes amis, en ſe touchant le front : *Voilà de  
 ces têtes où il y a de quoi réformer les em-  
 pires.* Dans une autre occaſion il dit à M. Su-  
 leau : *La Fayette a une armée ; mais croyez-  
 moi, ma tête eſt auſſi une puissance.* Propos  
 d'une vanité ridicule, qui ſuppoſe une foibleſſe  
 d'eſprit peu commune, & un égoiſme pouſſé

jusqu'au délire. De ses discours les plus brillans, aucun ne soutient les regards d'une logique exacte; en mettant les mots à part, l'homme judicieux n'y trouve rien de solide à recueillir, rien qui puisse fonder la conviction. » Son  
 » éloquence, dit un écrivain qui étoit d'ailleurs  
 » au nombre de ses admirateurs, étoit animée  
 » & pressante; mais les principes étoient affervis à ses passions; il se faisoit redouter  
 » de tous les partis, même de celui qu'il ser-voit, parce qu'on ne pouvoit compter sur  
 » son opinion, & que l'on connoit cette maxime de la Rochefoucault : *Il y a dans le*  
 » *cœur humain une génération perpétuelle*  
 » *de passions, en sorte que la ruine de l'une*  
 » *est presque toujours l'établissement d'une*  
 » *autre qui lui est souvent contraire* ». On fait d'ailleurs combien cette tête érigée en puissance, étoit foible quand on l'obligeoit de raisonner juste, & qu'on mettoit ses erreurs au jour avec dignité & avec courage. Le modeste silence que celui de Mirabeau, lorsque dans la séance du 27 Novembre 1790, l'abbé Maury, après l'avoir poursuivi dans tous ses détours, lui dit : *Remerciez à présent les tribunes des applaudissemens flatteurs qu'elles vous ont prodigués, lorsque vous avez eu la charité de me dénoncer à leur savante improbation, par votre désaveu. Si vous êtes tenté de répliquer, parlez : je vous cede la parole.... Vous ne dites rien?.... Cherchez tranquillement quelque subtilité, dont je puisse faire aussi-tôt une justice exemplaire.... Vous ne dites plus rien?... Je poursuis donc, & après*

vous avoir restitué ces mêmes paroles que vous avez trouvées si concluantes dans votre bouche & si ridicules dans la mienne, j'attaque directement votre argument. Les œuvres de Voltaire, Helvétius, Rousseau, l'Encyclopédie, cette foule innombrable de brochures impies ou obscènes, presque tous les ouvrages périodiques devenus depuis long-tems les trompettes du philosophisme; la peinture, la sculpture, la gravure, tous les arts asservis à la scélératesse & à la luxure, avoient préparé la France à la révolution, dont Mirabeau, semblable à la mouche de La Fontaine\*, s'attribuoit l'honneur (a). Quelques mois avant sa mort on avoit publié sa *Vie publique & privée*. Pour donner une idée du caractère & du style de l'ouvrage, nous citerons un passage de la p. 93,

\* Liv. 7.  
Fab. 9.  
Le coche  
& la mouche.

---

(a) „ Il faut convenir, dit l'auteur de *l'Ami du roi*, que Voltaire est un des hommes à qui la majorité de l'assemblée doit le plus de reconnaissance; il a été son précurseur, il lui a, pour ainsi dire, aplani la route; il a disposé la nation aux fers, dont on l'accable aujourd'hui. Jamais la révolution eût-elle pu s'opérer, si le peuple François avec ses mœurs & sa Religion eût conservé quelque étincelle de sens commun? Quand on a convoqué les états-généraux, il y avoit long-tems que les pamphlets & les facéties de Voltaire avoient gâté l'esprit & corrompu le cœur de la jeunesse; répandu dans tout le royaume, le venin de l'impiété, introduit l'égoïsme, l'orgueil & l'ignorance, abâtardi & dégradé le caractère moral de la nation, fondé une secte meurtrière & destructive des vertus, des arts & des talens. „

où il est dit en forme de résumé : „ Riqueti  
 „ ne se justifiera sur rien , & il restera prouvé  
 „ que dès le berceau il fut un méchant hom-  
 „ me ; que la nature ne réprouva jamais un  
 „ fils plus ingrat ; que l'hymen n'alluma jamais  
 „ son flambeau pour un époux aussi féroce ;  
 „ que la vertu n'eut jamais de plus grand  
 „ ennemi ; la patrie de citoyen plus dange-  
 „ reux ; les lettres de plus vil écrivain ; la no-  
 „ bleffe d'apostat plus corrompu ; la société  
 „ d'hypocrite plus insidieux ; l'amour de plus  
 „ lâche serviteur ; l'amitié de fripon plus rui-  
 „ neux ; le sentiment de moqueur plus effron-  
 „ té ; le libertinage de fauteur plus cinique ;  
 „ les loix divines de contempteur plus impie ;  
 „ les loix humaines de violateur plus déter-  
 „ miné ; les empires de plus hardi féditieux  
 „ à proscrire „ M. Burke , cet illustre & élo-  
 „ quent membre du parlement d'Angleterre , dans  
 „ une Lettre à M. Woofort , aide-major de S. M.  
 „ Britannique , en date du 11 Fév. 1791 , n'en  
 „ donne pas une idée plus favorable. „ Un de  
 „ mes amis , dit M. Burke , arrivé nouvelle-  
 „ ment de Paris , m'a dit qu'il étoit présent  
 „ à l'assemblée , lorsque le comte de Mirabeau  
 „ (je lui demande pardon) M. Riqueti , voulut  
 „ bien l'égayer en manifestant l'opinion qu'il  
 „ a de moi. Je ne lui ferai point d'autre ré-  
 „ ponse , qu'en lui opposant simplement l'o-  
 „ pinion qu'a de lui l'Europe entière , & sur  
 „ laquelle je m'en rapporte à lui-même. J'ai le  
 „ bonheur de n'avoir jamais démérité de mon  
 „ souverain ; je puis braver l'indignation de  
 „ Riqueti , premier du nom , qui est le roi des

» François. Je suis sous la protection des loix  
» Angloises. Je ne veux pas m'exposer ni à son  
» comité d'inquisition, ni sur-tout à sa lanterne,  
» qui me paroît infiniment plus dangereuse aux honnêtes gens, que la Bastille ne  
» l'a jamais été. Si j'avois à vivre en France,  
» j'aimerois infiniment mieux le gouvernement  
» de Louis XVI, & je le croirois beaucoup  
» plus favorable à ma liberté, que celui de Richeti premier. Je trouve pourtant qu'après  
» avoir été sujet si peu fidele, il vient de se  
» montrer envers moi un monarque très-gracieux, lorsqu'en disant tant de mal de moi,  
» il en a parlé de la seule maniere qui pût  
» contribuer à ma satisfaction & à ma réputation. Etre l'objet des invectives de M. Richeti, c'est un honneur auquel il est difficile  
» de rien ajouter. Mirabeau à Bicêtre m'inspireroit de la pitié. Mirabeau sur son trône,  
» sur ce trône que les jeux de la fortune définissent quelquefois pour récompense à certaines actions qui conduisent communément  
» à un autre terme que je ne veux pas nommer, n'est plus pour moi qu'un objet de mépris,  
» car le vice n'est jamais plus odieux, & ne se montre jamais plus vil aux yeux  
» de la raison, que lorsqu'il usurpe & fouille la place naturelle de la vertu. Par une bizarrerie digne de l'inconséquente philosophie, il  
» laissa un testament, après avoir remis à l'assemblée-nationale un écrit contre les testamens, désapprouvant dans son langage exalté & empirique  
» que l'homme, sortant, pour ainsi dire, des bornes de la nature, voulût laisser une vo-

lonté, lorsqu'il n'en avoit plus ; exister lorsqu'il n'étoit plus qu'un vain nom, & transmettre au néant les droits de l'existence. Comme s'il n'étoit pas plus absurde & cruel de refuser à l'homme la liberté de disposer de son bien ; de réprouver le respect que toutes les nations, par un instinct aussi naturel que religieux, ont toujours eu pour la volonté sacrée des mourans ; d'encourager l'indocilité & l'ingratitude des enfans en mettant les parens hors d'état de les contenir ou de les punir ; d'inviter les collatéraux & héritiers quelconques *ab intestat* à des empoisonnemens, des assassinats ; d'obliger le propriétaire, le cultivateur de remettre le fruit de son économie & de son travail à des gens méprisables & odieux : projet digne de ce siècle & complètement assorti à ses autres ouvrages. „ Ceux „ qui souhaiteront d'autres détails sur Mira- „ beau, dit un journaliste Parisien, doivent „ consulter le testament de son pere, com- „ pulser les registres criminels, dépouiller les „ archives des prisons, entendre les dépositions „ de tous ceux qui ont quelque connoissance „ des faits & gestes de ce premier *saint* de la „ légende constitutionnelle. „ Un poète lui a fait une espece d'építaphe en forme d'apologue, qui contient des idées tout-à-fait extraordinaires :

L'Éternel fatigué des crimes de ce monde ,  
 Et voulant le punir par un cruel fléau ,  
 Recueillit un instant sa sagesse profonde ,  
 Puis dit à lucifer : *Engendre Mirabeau.*

Le diable alors le fit à son image ,  
 D'une peau dégoûtante enveloppa ses traits ,

Dans son esprit mit l'inférieure rage ,  
 Et dans son cœur tous les forfaits.  
 Mais , par les charmes du langage ,  
 Sur les mortels il prit tant de pouvoir ,  
 Que le démon , dont il passa l'espoir ,  
 Devint jaloux de son ouvrage ,  
 Et ne vit plus en lui qu'un rival odieux  
 Dont il crut devoir se défaire.  
 Il eut raison : ce monstre audacieux  
 Auroit fini par détrôner son pere ,  
 Envahir les temples des dieux ,  
 Et placer l'enfer sur la terre.

Plusieurs personnes me demandent si dans la nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* j'insérerai tous les changemens opérés en France. Après avoir murement délibéré sur cet objet , j'ai cru devoir laisser subsister dans les articles respectifs l'ancien état des choses , tant parce que tous les plans de la révolution ne sont pas encore suffisamment consolidés , ni même généralement exécutés , que parce qu'il est essentiel de connoître l'état des villes & provinces tel qu'il étoit avant la subversion. Mais pour ne rien laisser à désirer , on joindra à la fin du second tome un tableau exact & détaillé de toutes les métamorphoses que la France aura subies dans cette étonnante transmutation. — On donnera à cette édition le même format qu'au *Dictionnaire historique* , avec lequel elle aura plus d'un rapport.

Le desir de faire entrer dans le troisieme volume du *Dis.* la lettre E , apportera encore quelques jours de retard ; mais le volume en sera plus considérable , la répartition des matieres plus égale , & la facilité de contenir le tout en 8 volumes ( ainsi qu'on l'a promis ) plus grande : ces avantages doivent justifier un court délai.



Les quatre-tems font le mot de la dernière énigme.

**M**ON état éblouit le plus noble des sens ;  
 Il faut me presser pour me faire :  
 Si celui qui me tient , me presse trop long-tems ,  
 Je redeviens ma propre mère.

*Dans le dernier Journal, p. 275, l. 44, Matachowski, lisez Malachowski. — p. 113, l. 3 de la note, d'Evreux, lisez de Bayeux. — p. 314, l. 19, d'harangueurs, lisez de harangueurs.*

### T A B L E.

TURQUIE	( Constantinople.	353
ITALIE	{ Rome.	354
	{ Turin.	356
ANGLETERRE	( Londres.	357
ALLEMAGNE	{ Vienne.	361
	{ Berlin.	365
	{ Spa.	367
POLOGNE	{ Varsovie.	368
	{ De Rava.	371
PAYS-BAS	{ La Haye.	374
	{ Amsterdam.	375
	{ Bruxelles.	377
FRANCE	( Paris.	ibid.
MORTS.		388